



HAL
open science

Quelle place pour le paysage dans l'élaboration d'un schéma d'accueil du public en forêt ? Cas de la forêt départementalo-domaniale de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet en Martinique

Suzelle Hecht

► To cite this version:

Suzelle Hecht. Quelle place pour le paysage dans l'élaboration d'un schéma d'accueil du public en forêt ? Cas de la forêt départementalo-domaniale de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet en Martinique. Sciences agricoles. 2015. dumas-01228392

HAL Id: dumas-01228392

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01228392>

Submitted on 13 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**AGROCAMPUS
OUEST**

CFR Angers

CFR Rennes



Année universitaire : 2014 – 2015

Spécialité :

Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Ingénierie des Territoires

Mémoire de Fin d'Études

d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Quelle place pour le paysage dans l'élaboration d'un schéma d'accueil du public en forêt ? Cas de la forêt départementalo-domaniale de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet en Martinique.

Par : Suzelle HECHT



Soutenu à Angers le vendredi 9 octobre 2015

Devant le jury composé de :

Président : David Montembault

Maître de stage : Yvonne Remy

Enseignant référent : Sébastien Caillault

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Confidentialité :

Non Oui si oui : 1 an 5 ans 10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible⁽¹⁾.

A la fin de la période de confidentialité, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant).

Date et signature du maître de stage⁽²⁾ :

Droits d'auteur :

L'auteur⁽³⁾ autorise la diffusion de son travail

Oui Non

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

Date et signature de l'auteur :

Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant :

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé

Oui Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(2) Signature et cachet de l'organisme

(3).Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

Remerciements

En premier lieu, je souhaite remercier tout particulièrement ma maîtresse de stage, Yvonne Remy, pour m'avoir accordé sa confiance pour cette mission et pour m'avoir encadrée et conseillée.

J'adresse mes sincères remerciements à Sébastien Caillault, mon référent de stage, pour avoir pris du temps pour répondre à mes questions et m'orienter dans ma réflexion.

Je remercie vivement mes collègues Laure Georgeon et Cécile Savry qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de la démarche et sans qui le stage n'aurait pas été possible. Un grand merci pour mes autres collègues du service Biodiversité et Développement Durable : Alban, Alice, Béatrice, Jérémy, Rodrigue et Véronique.

Je remercie également Charlène, Romain, et Yannick pour m'avoir vaillamment tenu compagnie jusqu'à des heures tardives à la Direction Régionale de l'ONF Martinique.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble du personnel de la Direction Régionale Martinique pour son accueil, sans oublier les agents patrimoniaux : Ghislaine, Jean-François, Sébastien, et Michel. Je remercie tous les partenaires rencontrés (élus, représentants des institutions, professionnels des sports nature) pour leurs témoignages avertis qui ont enrichi ce mémoire.

Je souhaite aussi remercier Christèle Gernigon (chargée de mission paysage et Forêt d'Exception à la Direction Générale de l'ONF à Paris), que j'ai eu la chance de rencontrer lors de sa visite à l'ONF Martinique, qui m'a éclairé de ses conseils d'expert et qui a grandement contribué à ma réflexion.

Enfin, à titre personnel, j'exprime ma plus sincère reconnaissance à mes amis en Martinique pour m'avoir fait découvrir cette île exceptionnelle, mes amis des quatre coins de la France pour leur soutien et leur amitié. Je tiens à saluer les encouragements et l'indéfectible soutien apporté par ma famille qui m'a aidé à surmonter les moments de doute et les difficultés durant la rédaction de ce mémoire et aussi durant les années de ma vie étudiante. Un grand merci à eux.

« La sève du feuillage ne s'élucide qu'au secret des racines ».

Texaco (1992) Patrick Chamoiseau

SOMMAIRE

GLOSSAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES ANNEXES

INTRODUCTION.....	1
1. LA MISE EN PLACE DU SCHEMA D'ACCUEIL EN FORET DES VOLCANS	3
1.1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL	3
1.2. PRESENTATION DES ZONES D'ETUDES : LES FORETS DEPARTEMENTALO-DOMANIALES DE LA MONTAGNE PELEE ET DES PITONS DU CARBET	4
1.3. L'ACCUEIL DU PUBLIC EN FORET : OPPORTUNITE D'EVOLUTION D'UN TOURISME BALNEAIRE VERS UN ECOTOURISME FORESTIER.....	6
1.4. LE PROCESSUS DE LABELLISATION FORET D'EXCEPTION : MISE EN PLACE D'UN PROJET TERRITORIAL	8
1.5. PLUSIEURS CONSTATS SUR LE TERRAIN	9
1.6. LA DEMARCHE DU SCHEMA D'ACCUEIL	10
1.7. LA QUESTION DU PAYSAGE : QU'EST-CE QUE LE PAYSAGE ? QU'EST-CE QUE LE PAYSAGE FORESTIER ?..	12
2. LES ETAPES DE LA DEMARCHE DU SCHEMA D'ACCUEIL APPLIQUEES AU CONTEXTE DE LA FORET DES VOLCANS	13
2.1. CONSTATER.....	13
2.2. ANALYSER DES SCHEMAS D'ACCUEIL.....	15
2.3. METTRE EN PLACE LA PHASE TERRAIN : L'OBSERVATION ET LA CONCERTATION.....	16
2.3.1. <i>L'observation par site d'accueil</i>	17
2.3.2. <i>L'observation du paysage sur les sites d'accueil</i>	19
2.3.3. <i>La concertation</i>	21
2.4. ANALYSER ET PRESENTER LES OBSERVATIONS.....	21
3. LE PAYSAGE A TOUTES LES ETAPES DU SCHEMA D'ACCUEIL	22
3.1. LE DIAGNOSTIC : L'ETAT DES LIEUX ET L'ANALYSE PAYSAGERE	22
3.1.1. <i>Descriptions physiques depuis le terrain</i>	22
3.1.2. <i>Description transversale du paysage dans le document</i>	26
3.1.3. <i>L'analyse paysagère par massif et par entité</i>	26
3.1.4. <i>Les perceptions paysagères des sites en forêt</i>	29
3.2. LES ENJEUX : DES PROBLEMATIQUES LIEES AU PAYSAGE.....	29
3.3. LA STRATEGIE PAYSAGERE : UNE ORIENTATION POUR L'AMENAGEMENT.....	30
4. DISCUSSIONS	35
4.1. L'APPORT DE LA METHODE D'ANALYSE DU PAYSAGE DANS LE SCHEMA D'ACCUEIL DU PUBLIC EN FORET.....	35
4.2. LA SPECIFICITE DE LA MARTINIQUE	35
4.3. LES LIMITES DE LA METHODE	35
4.4. LE FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'ONF	35
4.5. L'ORGANISATION DU TRAVAIL	36
4.6. LA CONCERTATION.....	36
4.7. LES PERSPECTIVES DE TRAVAIL ENVISAGEABLES	37
CONCLUSION.....	38
BIBLIOGRAPHIE.....	39
SITOGRAFIE	40

Glossaire

Les mots présents dans le glossaire sont signalés dans le texte par un astérisque.

Accueil du public : La fonction d'accueil en forêt appartient plus largement aux « fonctions sociales » de la forêt. L'offre d'un paysage forestier de qualité en est un déclencheur, associé à la proximité d'un centre urbain ou touristique. L'accueil du public se matérialise ensuite par l'offre de services facilitant son accès, son orientation et son information. (Gernigon C., 2009)

Aire d'accueil du public : Lieu spécifiquement aménagé pour le public qui offre une capacité de stationnement, une information sur la forêt et sur les possibilités d'activités, un espace de repos ou des équipements de jeux et pique-nique. Un éventuel traitement du sol (terrassement et revêtement) et l'installation d'un mobilier adapté visent à augmenter le confort du public et à faciliter l'entretien de ces espaces. (Gernigon C., 2009)

Ambiance d'un paysage : Ensemble des impressions qui se dégagent d'un lieu. L'ambiance est un contexte qui génère une émotion. Le contexte décrit des codes visuels identiques pour tous, il peut être appréhendé de façon objective. L'émotion dépend de la culture, de l'éducation, de l'expérience et la sensibilité de chacun, elle relève d'une dimension subjective plus délicate à approcher. (Gernigon C., 2009)

Ambiance forestière : Locution utilisée pour décrire l'environnement forestier lié à un endroit. Terme évoquant l'ombrage et la nature des arbres avec d'autres éléments biotiques ou abiotiques caractéristiques, comme l'humidité, la fraîcheur du microclimat associé... (Gernigon C., 2009)

Ambiance : Ce qui entoure ou environne quelqu'un ou quelque chose ; ce qui constitue le milieu où l'on se trouve. (D'après le Petit Robert)

Aménagement : Action, manière d'aménager, de disposer et de préparer méthodiquement en vue d'un usage déterminé : agencement, disposition, distribution, organisation. (Gernigon C., 2009)

Aménagement forestier : Document de gestion durable d'une forêt publique. A partir de l'analyse du milieu naturel et du contexte social et économique, l'aménagement forestier fixe les objectifs à long et à moyen terme, puis détermine l'ensemble des interventions souhaitables pendant une durée de l'ordre de 20 ans. (Gernigon C., 2009)

Analyse paysagère : Partie d'une étude établissant un état des lieux paysager préalable à l'aménagement d'un site ou territoire. Elle est basée sur une lecture structurale et sensible du paysage, une étude des données et documents disponibles concernant le site : archives historiques, photographies, représentations artistiques, cartes anciennes etc. Cette analyse doit veiller à restituer la globalité du paysage et non simplement le disséquer en éléments différenciés. (Gernigon C., 2009)

Diagnostic paysager : Analyse paysagère suivie d'une évaluation des enjeux (risques et opportunités). Ce diagnostic partagé permettra de définir des objectifs paysagers pour le site étudié. (Gernigon C., 2009)

Entité paysagère : A une échelle d'analyse donnée, portion d'un territoire présentant des caractéristiques paysagères distinctes découlant de la perception, de l'organisation et de l'évolution des éléments suivants : morphologie, relief, occupation du sol, organisation du bâti, nature et qualité des horizons, organisation du réseau hydrographique. Ces caractéristiques l'identifient et la différencient des entités paysagères contiguës, en lui donnant sa propre logique paysagère. Cette portion d'espace correspond à un premier niveau de subdivision d'un territoire d'étude, tel qu'un massif forestier. Dans l'aménagement forestier, le terme « entité paysagère » sera utilisé préférentiellement pour l'analyse des paysages forestiers, de manière à les différencier des « unités paysagères » identifiées à une échelle départementale dans les « Atlas de paysage ». (Gernigon C., 2009)

Espace d'accueil : Cet espace forestier dédié en priorité à l'accueil du public est caractérisé par la présence d'aires d'accueil et de clairières aménagées pour la détente, d'un mobilier d'accueil et d'information adapté aux pratiques, d'un réseau de cheminements confortables « Il propose une segmentation des pratiques à partir de « l'entrée de forêt » et organise le départ des sentiers vers la « zone de découverte ». (Gernigon C., 2009)

Esprit des lieux : L'esprit des lieux appréhende l'ambiance unique d'un lieu. Il s'appuie sur les perceptions et les impressions de l'observateur. Il est constitué par la synthèse d'éléments matériels et immatériels qui contribuent à l'identité d'un site. « Respecter l'esprit des lieux » c'est prendre en considération une partie de ces valeurs partagées avec des regards qui interagissent pour faire d'un site quelque chose d'unique pour ceux qui vont le visiter. (Gernigon C., 2009)

Harmonie : Caractère apaisé et équilibré provoqué par un ordre, un rapport d'échelle, une nature ou une disposition adéquate des constituants du paysage, par rapport à un modèle esthétique. Synonyme : équilibre. (Gernigon C., 2009)

Hot spot de biodiversité : Territoires fortement anthropisés où la biodiversité relictuelle est encore élevée : ce sont les points chauds de la diversité biologique planétaire. (MEDDE).

Hygrophile : Se dit de formation végétale vivant dans des milieux humides. (Breuil A. et Sastre C., 2007)

Idéal : Relatif au monde des idées (Larousse)

Identité : Un paysage devrait pouvoir être identifié par des caractéristiques qui le distinguent des autres, ou l'apparentent à un type particulier, sans être banalisé et uniformisé. (Gernigon C., 2009)

Lecture de paysage : Analyse visuelle d'un paysage réalisée à partir d'une observation in situ. Observation en partie objective, son interprétation sera influencée par la sensibilité de l'observateur : elle sera différente selon qu'il est agronome, écologue ou historien par exemple. D'où l'intérêt de croiser les regards dans cet exercice de lecture de paysage... qui reste la base du travail d'un paysagiste. (Gernigon C., 2009)

Ligne de force visuelle : Axes directeurs du paysage : horizon, ligne de crêtes, axe d'une vallée, limite des masses boisées, routes... Eléments forts du paysage qui constituent les grands points de repères dans un territoire. Ils correspondent à des événements forts du relief, souvent renforcés par un type d'occupation du sol homogène. Ils peuvent jouer un rôle de repère soient

parce qu'ils forment une rupture forte dans le paysage (relief boisé), soit parce qu'ils constituent des points visibles de loin et aisément identifiables (butte repère), soient parce qu'ils donnent une direction au paysage (axe d'une vallée). (Gernigon C., 2009)

Lisière forestière : Bordure ou limite d'une forêt. L'épaisseur à considérer correspond à une profondeur une à trois fois équivalente à la hauteur du peuplement forestier. - Une lisière forestière externe correspond au contact entre la forêt et un autre type d'occupation du sol (agriculture, espace bâti, zone humide). Une lisière forestière interne est constituée par le contact entre deux peuplements d'aspect différent (hauteur, composition, structure) ; elle peut également être matérialisée par une emprise linéaire ou ponctuelle (route, chemin, clairière). (Gernigon C., 2009)

Mésophile : Se dit des formations intermédiaires entre les formations végétales qui aiment les milieux secs et les formations végétales qui vivent dans les endroits humides. (Breuil A. et Sastre C., 2007)

Mobilier : Terme s'appliquant à l'ensemble des éléments utilitaires ou décoratifs placés dans un espace collectif, pour être mis à la disposition des usagers : il accompagne et assure la lisibilité des lieux aménagés. Dans le cas de la forêt, le mobilier comprend principalement les panneaux, bancs, poubelles, clôtures et barrières, mais aussi les supports signalétiques (bornes ou panneaux) et des agrès, pupitres, tables de lecture etc. (Gernigon C., 2009)

Morne : Aux Antilles terme désignant le relief de forme arrondie, une colline. (Larousse)

Motif paysager : Ensemble d'événements paysagers localisés, forestiers ou non, qui se répètent en différents secteurs d'un territoire d'étude : lisières, cheminements, clairières, étangs... Ce sont généralement les premiers constituants d'un paysage, ceux que l'on remarque (motifs forts). (Gernigon C., 2009)

Nègre Marron ou Marron : Ce terme désigne les esclaves ayant fui les habitations, résistant à la colonisation et luttant pour leur liberté.

Paysage forestier : Désigne un paysage dont la composante forestière est importante en termes de surface ou d'enjeux de développement local. Pour désigner l'ensemble des impressions issues de la perception d'un sous-bois sur un ensemble forestier on lui préférera le terme « ambiance ». (Gernigon C., 2009)

Perception du paysage : Toute perception est la prise de conscience d'un objet par un sujet. C'est une réponse à un stimulus, influencée par le sujet lui-même. « La description du paysage, surtout si elle est réussie, nous apprend bien plus sur son auteur que sur le paysage lui-même. Elle dit un état d'âme plus qu'un état du lieu » (Roger Brunet, Les mots de la géographie). Par ailleurs, le paysage est perçu de façon très diverse, selon le point de vue, l'échelle et la distance, le moment du jour ou de l'année. (Gernigon C., 2009)

Piton : Pointe isolée d'une montagne. (Larousse)

Point de vue : Lieu à partir duquel le paysage se découvre à la vue, avec une certaine profondeur ou une large ouverture. Les points de vue, même sans être situés en hauteur, ont un rôle essentiel de « respiration » dans la perception du paysage ; ils permettent également de

saisir les logiques d'organisation d'un territoire et de ses paysages. Reste ensuite à découvrir ceux-ci dans le détail, de l'intérieur. (Gernigon C., 2009)

Polarités et ressources : Les polarités et les ressources d'un territoire sont tous les points remarquables ou intéressants présents sur celui-ci. Identifiées lors du diagnostic, elles construisent l'identité locale du territoire, en termes de patrimoine naturel, de patrimoine culturel et historique. Dans la démarche d'interprétation, on ira jusqu'au recensement des usages et savoir-faire locaux. (Gernigon C., 2009)

Site d'accueil en forêt : Dans le schéma spatial d'accueil du public, un site d'accueil est une portion de forêt aménagée pour l'accueil du public, ayant une cohérence et une fonctionnalité propres. Il comprend les espaces forestiers dédiés en priorité à l'accueil du public ("espace d'accueil" avec ses aires et cheminements aménagés), et les liaisons entre les pôles d'activités ou espaces attractifs (généralement compris dans la zone de découverte). Le site d'accueil se dessine donc autour d'une entrée, avec un espace d'accueil et la zone de découverte. (Gernigon C., 2009)

Sous-entité paysagère : sous-division d'une entité paysagère, présentant des caractéristiques paysagères propres qui l'individualisent au sein d'un ensemble reconnu constitué par l'entité. (Gernigon C., 2009)

Stratégie paysagère : Le paysage forestier est un des déclencheurs de l'accueil : il sert de cadre et support de base à l'offre d'accueil. A partir d'une analyse des composantes paysagères, la stratégie paysagère formule et décline des objectifs paysagers sur deux niveaux d'actions : développer la qualité du paysage forestier, par le traitement paysager des coupes et travaux sylvicoles et consolider les valeurs paysagères locales, au travers d'équipements d'accueil du public respectant l'esprit des lieux.

Unité paysagère : « Partie de territoire qui présente les mêmes caractéristiques naturelles et humaines, en terme de composition spatiale, de perception sociale et de dynamique. Ses caractères procurent une singularité à l'ensemble concerné et le distinguent des unités voisines.» (MEEDDAT, 2006) On réservera le terme « unité paysagère » pour les démarches d'Atlas de paysages menées à l'échelle d'un département ou d'une région, où les unités paysagères sont définies à l'échelle 1/100 000. Dans les Aménagement forestiers, on retiendra la terminologie d' « entité paysagère ». (Gernigon C., 2009)

Vision externe : Perception du paysage donnée depuis l'extérieur du site d'étude avec une visibilité étendue sur ce dernier. (Gernigon C., 2009)

Vision interne : Perception du paysage donnée depuis le site d'étude avec une visibilité réduite de ce dernier. (Gernigon C., 2009)

Liste des abréviations

CACEM : Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique

CAP Nord : Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

CG : Conseil Général (de Martinique)

CMT : Comité Martiniquais du Tourisme

CR : Conseil Régional (de Martinique)

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

FD : Forêt Départementale

FDD : Forêt Départementalo-Domaniale

FdF : Fort de France

FEDER : Fonds Européen pour le Développement

ODE : Office de l'Eau

ONF : Office National des Forêts

OT : Office de Tourisme

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

PNRM : Parc Naturel Régional de Martinique

RBI : Réserve Biologique Intégrale

Liste des illustrations

Liste des figures

Figure 1 : carte de localisation de la Martinique au sein des Caraïbes	4
Figure 2 : carte de localisation des massifs étudiés.....	4
Figure 3 : localisation géographique des forêts départementalo-domaniales du schéma d'accueil du public de la forêt des Volcans	5
Figure 4 : zonage de la fréquentation touristique et des espaces forestiers concernés par le schéma d'accueil.	7
Figure 5 : zonage des limites touristiques et des espaces forestiers concernés par le schéma d'accueil.	8
Figure 6 : les phases du schéma d'accueil	10
Figure 7 : les grands principes à respecter pour la mise en place d'un schéma.....	11
Figure 8 : carte des randonnées à la Martinique. Zoom sur la moitié nord.....	17
Figure 9 : cadrage sur le site d'accueil sur la vue panoramique sur l'espace d'accueil du bourg de Grand'Riviere - départ de sentier pour la Montagne Pelée.....	19
Figure 10 : croquis du départ de sentier du bourg de Grand' Riviere pour la Montagne Pelée. .20	
Figure 11 : sens de lecture et d'utilisation de la grille d'analyse paysagère de sites forestiers....	23
Figure 12 : panorama du site d'Absalon avant analyse.	23
Figure 13: passage de la grille d'analyse paysagère à la planche de présentation au sein du document.	24
Figure 14 : passage de la grille d'analyse paysagère à la planche de présentation au sein du document.	25
Figure 15 : analyse des lignes principales sur la vue des Pitons du Carbet.	27
Figure 16 : exemple de photo illustrant un milieu, une ambiance : formation basse d'altitude dans la brume de la Montagne Pelée.	27
Figure 17 : analyse d'un cheminement : la route forestière (Duchesneteau, Gros Morne).	28
Figure 18 : vue sur les pitons depuis le site d'accueil de la Donis peinte a l'aquarelle.	28
Figure 19 : carte des unités paysagères et localisation des sites d'accueil	31
Figure 20 : zoom du schéma de l'organisation de l'accueil en FDD de la Montagne Pelée.....	32
Figure 21 : zoom du schéma spatial des niveaux d'intervention sur les sites en FDD de la Montagne Pelée.	33
Figure 22 : entrée du site d'accueil des Trois Sources de Pérou en 2015.....	34
Figure 23 : croquis d'une perspective d'aménagement proposé sur l'entrée du site d'accueil des Trois Sources de Pérou.....	34

Liste des tableaux

Tableau 1 : aide au diagnostic concernant le paysage.....	13
Tableau 2 : aide à la représentation graphique de l'analyse du paysage.	14
Tableau 3 : aide à la description du fonctionnement du paysage.....	14
Tableau 4 : plan du document rédigé pour le schéma d'accueil du public de la forêt des volcans de Martinique	26
Tableau 5 : synthèse du vocabulaire employé par les usagers de la forêt	29

Liste des annexes

ANNEXE I : fiche action n°11 « réalisation et mise en œuvre du schéma d'accueil du public»	a1
ANNEXE II : carte de localisation des sites d'accueil en forêt des Volcans de Martinique....	a4
ANNEXE III : fiche d'observation pour les relevés de terrain.....	a5
ANNEXE IV : tableau d'observation : mobilier et signalétique (nature et état)	a6
ANNEXE V : exemple de notes prises après une visite d'un site sur le terrain	a7
ANNEXE VI : questionnaire usagers des sites en forêt.....	a8
ANNEXE VII : questionnaire partenaires du schéma d'accueil	a10
ANNEXE VIII : fiche de satisfaction des aménagements sur les sites d'accueil	a12
ANNEXE IX : grille d'aide à l'analyse paysagère à l'échelle des sites d'accueil en forêt....	a14
ANNEXE XI : planche d'analyse d'un cheminement en forêt.	a16
ANNEXE XII : définition des entités et des sous entités paysagères sur la forêt des volcans de Martinique	a17
ANNEXE XIII : exemple d'analyse d'une entité sur le massif de la Montagne Pelée	a18
ANNEXE XIV : carte de localisation des points d'intérêt paysager	a19

Introduction

La forêt est un espace couvert par « *une formation végétale constituée d'arbres plantés ou spontanés, aux cimes jointives ou peu espacées, dominant souvent un sous-bois arbustif ou herbacé* » (ONF, 2011). Elle recouvre plusieurs fonctions : écologique, productive et sociale. En effet, elle conserve les habitats et les espèces, protège contre l'érosion des sols, les glissements de terrain ou les avalanches, protège les ressources en eau, contribue au stockage du carbone et à la purification de l'air. La forêt est depuis longtemps exploitée par l'Homme pour le prélèvement de bois et de gibier.

C'est à partir du 19^e siècle que de nouvelles attentes sociales voient le jour notamment sous l'influence des peintres (école de Barbizon) ; la forêt devient un lieu attrayant à visiter pour le paysage qu'il constitue. Au 20^e siècle, le loisir se démocratise avec la mise en place des congés payés et la forêt devient un des lieux emblématiques de cette période. L'attention du public portée sur les paysages forestiers est donc grandissante. Enfin, au 21^e siècle, la forêt participe pleinement au cadre de vie, c'est un espace de loisirs et un lieu de ressourcement. Le paysage devient alors un point central des gestionnaires de la forêt. (Colson V. et al., 2012)

La forêt est de plus en plus fréquentée par un public ignorant souvent son caractère productif et percevant cet espace comme immuable et menacé. Il est essentiel de mettre en place une concertation avec les acteurs et d'informer le public en amont des travaux forestiers (coupes, plantations, équipements des sites d'accueil).

L'Office National des Forêts a formalisé une démarche pour l'intégration de la fonction récréative dans l'aménagement* des massifs et des espaces naturels avec l'outil « Schéma d'accueil du public* ». Il vise à fournir un outil commun aux personnels de l'établissement. Ce document s'appuie sur un vocabulaire partagé et des représentations homogènes afin de faciliter le dialogue et la mutualisation des expériences. Surtout, cette démarche est élaborée en concertation avec les acteurs concernés par le territoire analysé.

Le paysage est une notion indispensable à l'élaboration du document et tout au long de la démarche. L'outil « schéma d'accueil du public » ayant pour sujet principal l'usage de la forêt par le public, prend en compte le paysage perçu, le paysage du cadre de vie. Cependant, au regard des schémas d'accueil déjà réalisés pour d'autres forêts publiques, le paysage n'est pas traité de manière égale (descriptions succinctes illustrées d'une carte ou au contraire, analyse plus approfondie illustrée de photographies et de cartes) malgré l'existence d'une méthode appelée « Memento » rédigée par l'ONF (2011). En effet, il y a peu de documents types expliquant comment s'y prendre pour récolter les données paysagères sur le terrain et comment les analyser quel que soit le contexte.

Dans le cadre du schéma d'accueil en forêt des Volcans de Martinique, les contextes forestiers et paysagers diffèrent de ceux rencontrés en France métropolitaine. Tout d'abord le contexte diffère dans l'usage historique de la forêt. En effet, aux Antilles, la forêt était utilisée comme refuge par les « Nègres Marrons »* jusqu'à l'abolition de l'esclavage. Particulièrement en Martinique, la forêt était vue comme un espace inaccessible par les habitants de l'île car les peuplements étaient denses à l'intérieur des terres et sur des terrains très accidentés. Cet espace n'était pas pénétré par les habitants de l'île car perçu comme sauvage et donc craint.

Néanmoins, cette forêt est utilisée comme lieu de vie par les Marrons*. (Région Martinique, 2013)

Ensuite, le contexte climatique est ici tropical. Les formations végétales sont très différentes de celles retrouvées en métropole. La forêt étudiée est une forêt mésophile* et hygrophile*. De plus elle possède une grande diversité d'espèces, composante importante d'un « Hotspot »* de la biodiversité planétaire. Pour la conserver, 6 885 hectares ont été classés en Réserves Biologiques Intégrales (RBI), ce qui représente environ 6% de la surface de la Martinique. Cet outil a une fonction de protection forte des habitats existants.

Enfin, les difficultés d'accès, due à une topographie complexe, font que la forêt est difficilement exploitable. La fonction de production est alors faible, et les efforts sont portés principalement sur la fonction d'accueil.

La bibliographie de l'ONF sur les sujets de paysages forestiers concerne principalement les forêts de climat tempéré en métropole. Ces forêts sont impactées par les travaux sylvicoles ce qui constitue un enjeu majeur pour le paysage et l'accueil du public. Les forêts tropicales des Antilles ne se retrouvent pas dans cette bibliographie. C'est là une difficulté supplémentaire pour l'identification de paysages forestiers selon des critères plus génériques.

Cette réflexion mène à la problématique suivante :

Quelle place pour le paysage dans l'élaboration du schéma d'accueil du public en forêt ? (Outils et méthodes de travail)

Plusieurs sous-questions découlent de cette problématique :

- Quel est l'intérêt de l'analyse paysagère pour le schéma d'accueil ?
- Comment traiter le paysage ? avec quelle méthode ? avec quelle approche ?
- Comment réaliser l'analyse paysagère* (à partir de l'Atlas des paysages et du terrain) ?

La méthodologie employée pour répondre à ces questions est l'expérience directe sur le terrain et l'entretien avec d'autres rédacteurs de schémas d'accueil. Tout ceci en tenant compte du contexte forestier dans lequel nous nous trouvons : une forêt à protéger plus qu'une forêt de production.

Ce mémoire se décompose ainsi, avec une première partie décrivant le contexte du stage en Martinique, puis une deuxième partie exposant la méthode de travail en s'appuyant sur ce qui a été fait ailleurs, mais en adaptant au contexte des forêts du Nord de la Martinique. Ensuite, les résultats des recherches et de l'élaboration du schéma d'accueil sont présentés, suivie de la discussion des résultats et des méthodes employées.

1. La mise en place du schéma d'accueil en forêt des Volcans

1.1. Présentation de la structure d'accueil

L'Office National des Forêts est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé par la loi n°64-1278 du 23 décembre 1964. Il est placé sous la tutelle conjointe du Ministère chargé de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et du Ministère chargé de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Sa gouvernance est assurée par un conseil d'administration représentatif des principaux acteurs de la gestion durable des forêts, en étroite liaison avec les collectivités locales et territoriales.

L'ONF en Martinique est doté d'un effectif de 83 salariés de droit public ou privé. Il assure trois grands types d'activités :

- la gestion des forêts publiques appartenant à l'Etat, au Département et au Conservatoire du Littoral. Celles-ci couvrent une surface totale de plus de 16.000 ha, dont la Forêt Domaniale du Littoral qui représente environ la moitié du trait de côte de la Martinique. Ces écosystèmes naturels bénéficient du régime forestier, système législatif de protection fort, en application du code forestier.
- des Missions d'Intérêt Général (MIG), pour le compte de l'Etat ou des collectivités territoriales.
- des actions contractuelles de protection et de mise en valeur du milieu naturel, pour le compte de clients publics ou privés.

Ces missions s'inscrivent dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance 2012-2016, signé entre l'Etat, la Fédération Nationale des Communes Forestières et l'ONF. Ce contrat réaffirme ainsi :

- l'enjeu essentiel de la gestion multifonctionnelle et durable des espaces naturels bénéficiant du régime forestier ;
- le rôle de l'ONF comme gestionnaire unique des forêts publiques ;
- outre les missions de protection environnementale, la dimension économique et sociale de l'action de l'ONF dans les territoires.

En Martinique, un service des Eaux et Forêts est installé en 1903. Suite à la réforme de 1966, la gestion des forêts publiques est confiée à l'ONF et cette réforme crée une structure nouvelle dotée d'un statut juridique régional d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). L'ONF s'est vu confier la gestion des forêts publiques au 1^{er} janvier 1966, c'est pourquoi l'année 2015 est l'année cinquantenaire de l'existence de l'ONF. L'établissement intervient pour le compte de l'Etat en Forêt Domaniale et Départementalo-Domaniale. Il intervient aussi pour le compte des collectivités territoriales et du Conservatoire du Littoral pour les autres forêts publiques dans le cadre du régime forestier (ONF Martinique, 2015).

1.2. Présentation des zones d'études : les forêts départementales de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet

Situation géographique



Figure 1 : carte de localisation de la Martinique au sein des Caraïbes (Hecht S., 2015)

La Martinique est un territoire insulaire, situé sur l'arc des Petites Antilles (fig.1) qui offre une grande diversité de paysages sur un espace réduit (1 128 km²). Cet espace est différencié entre le nord et le sud.

Le sud est une région occupée par de nombreuses petites montagnes, appelées « mornes* », avec un habitat diffus, une végétation plus sèche et des plages de sable blanc très touristiques.

Le nord est une zone marquée par deux grands massifs volcaniques et forestiers dominant entre



Figure 2 : carte de localisation des massifs étudiés. (S.Hecht, 2015)

1 100 et 1 300 m d'altitude : les Pitons* du Carbet, au nord de Fort-de-France, et la Montagne Pelée, au nord de Saint-Pierre et au sud de Grand'Rivière (fig.2). Cette partie présente des zones d'habitations moins denses, des espaces plus agricoles aux pieds des massifs et deux vastes forêts tropicales humides.

Depuis 1948, les massifs forestiers de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet relèvent du statut de forêt départementalo-domaniale (FDD) propre aux départements français d'outre-mer. Le Département de la Martinique est nu-propriétaire, l'Etat conserve l'usufruit de la forêt et en confie la gestion à l'Office National des Forêts (ONF). Ces zones bénéficient donc du régime forestier. Ces espaces englobent des terrains non concédés par les propriétaires successifs qui furent le Roi, la Colonie puis l'Etat et englobent également des acquisitions de la Colonie au début du 20e siècle (Mace F. et al., 2007). Aujourd'hui, la FDD de la Montagne Pelée se répartit sur six communes : Ajoupa-Bouillon, Basse-Pointe, Macouba, Grand'Rivière, Le Prêcheur et Saint-Pierre. La FDD des Pitons du Carbet se répartit sur treize communes : Case-Pilote, Bellefontaine, Fond-Saint-Denis, Fort-de-France, Gros-Morne, Le Lorrain, Le Marigot, Le Morne Rouge, Le Morne-Vert, Le Carbet, Saint-Joseph, Schœlcher, Sainte-Marie (fig.3).

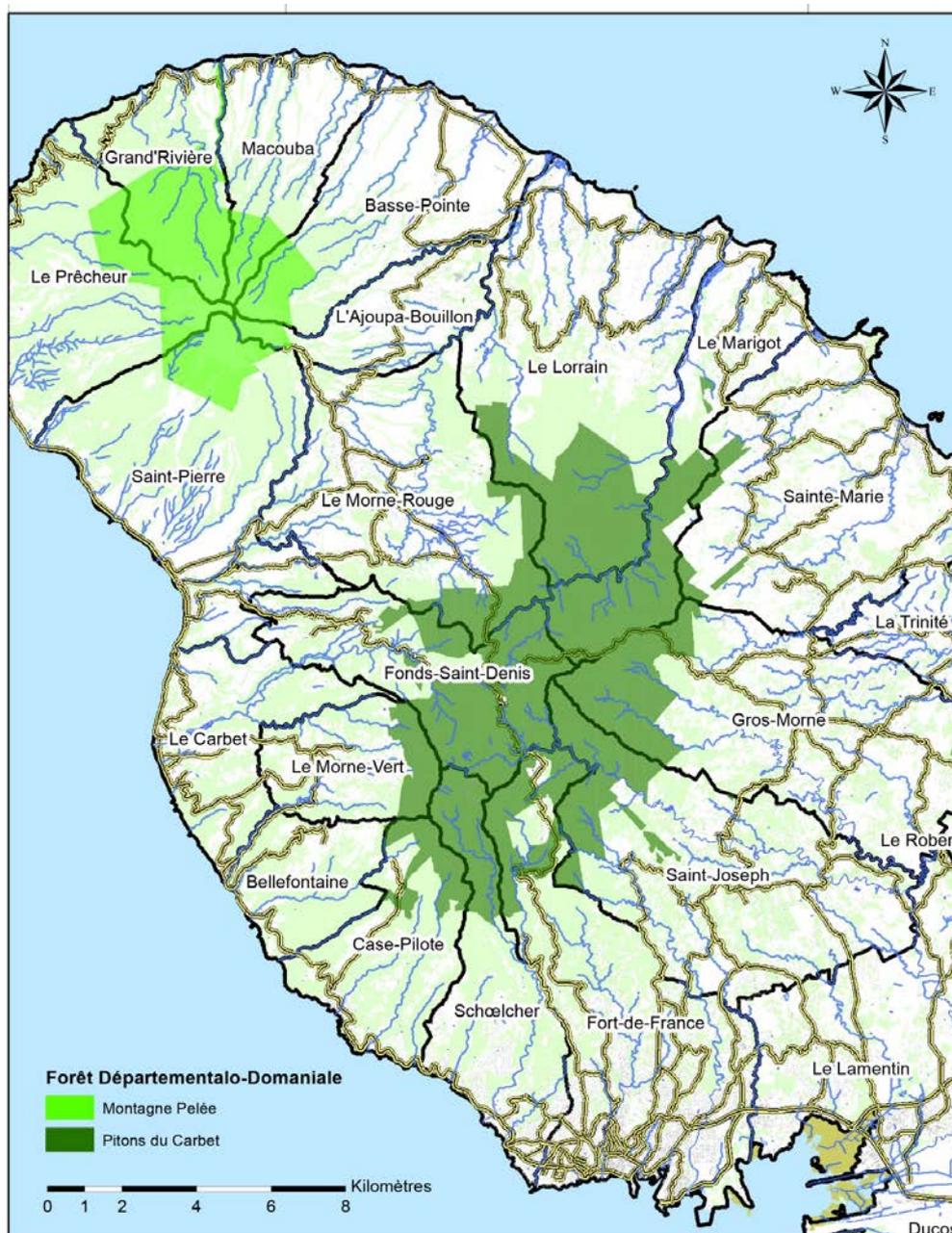


Figure 3 : localisation géographique des forêts départementalo-domaniales du schéma d'accueil du public de la forêt des Volcans (ONF, 2015)

1.3. L'accueil du public en forêt : opportunité d'évolution d'un tourisme balnéaire vers un écotourisme forestier

La Martinique est une destination balnéaire classique qui amène un tourisme de masse associé à la croisière et aux formules « tout-compris ». Cependant, elle connaît une forte concurrence de la part des autres îles caribéennes et a subi une baisse de fréquentation touristique importante depuis 1999, atteignant 446 700 touristes en 2003 soit à peu près les chiffres de 1994 (Augier D., 2007). Après quelques fluctuations, la hausse de la fréquentation touristique reprend et devient notable à partir de 2012. On atteint en 2014 plus de 718 000 visiteurs (CMT, 2015).

Ce déclin a pu entraîner des répercussions importantes notamment avec des pertes d'emplois significatives et le vieillissement des structures hôtelières. Aujourd'hui, la Martinique peine à se démarquer des autres îles (République Dominicaine, Cuba, Trinidad et Tobago) (Dehoorne O., et al., 2011). De plus, l'exiguïté du territoire (1 128km², 7 fois plus petit que la Corse) reste un frein au développement (Augier D., 2007).

C'est donc dans ce contexte que les acteurs du tourisme martiniquais se penchent vers une nouvelle offre touristique : l'écotourisme, notamment forestier.

La forêt tropicale martiniquaise, forte d'une biodiversité exceptionnelle est en effet l'une des grandes richesses de l'île. Dans ce « Hot spot » de la biodiversité* mondiale, on distingue six grands types forestiers sur l'île : les formations littorales, les mangroves, la forêt xérophile, la forêt mésophile*, la forêt hygrophile* et la savane d'altitude.

Dans le cadre de l'étude, deux formations végétales sont concernées : la forêt hygrophile et la savane d'altitude présentes toutes les deux sur les massifs de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet. Une exploitation touristique existe déjà, allant de la simple découverte du patrimoine naturel et culturel martiniquais à la pratique plus sportive (randonnées, canyoning, baignade...).

L'écotourisme est défini comme étant « *une forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but précis d'étudier et d'admirer le paysage, les plantes et animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée ou présente) observable dans ces zones* » (définition de l'écologiste H. Ceballos-Lascurain, 1987)

Le marché potentiel de l'écotourisme peut être évalué avec le nombre de personnes qui pratiquent la randonnée sur l'île (touristes et résidents) qui s'élève à environ 300 000 personnes (Augier D., 2007).

Outre le renouvellement de l'offre, l'intérêt de l'écotourisme est d'engager un déploiement spatial du tourisme au profit du centre et du nord de l'île. En effet, aujourd'hui la fréquentation touristique est importante sur le littoral au centre et au sud de l'île. Mais une sur-fréquentation et la pression immobilière nuisent aux ressources, dégradent les écosystèmes et polluent les littoraux. Aujourd'hui, la fréquentation notable renseignée sur la carte de la figure n°4 constitue déjà un potentiel de découverte touristique de la forêt le long de la route de la Trace (RN3).

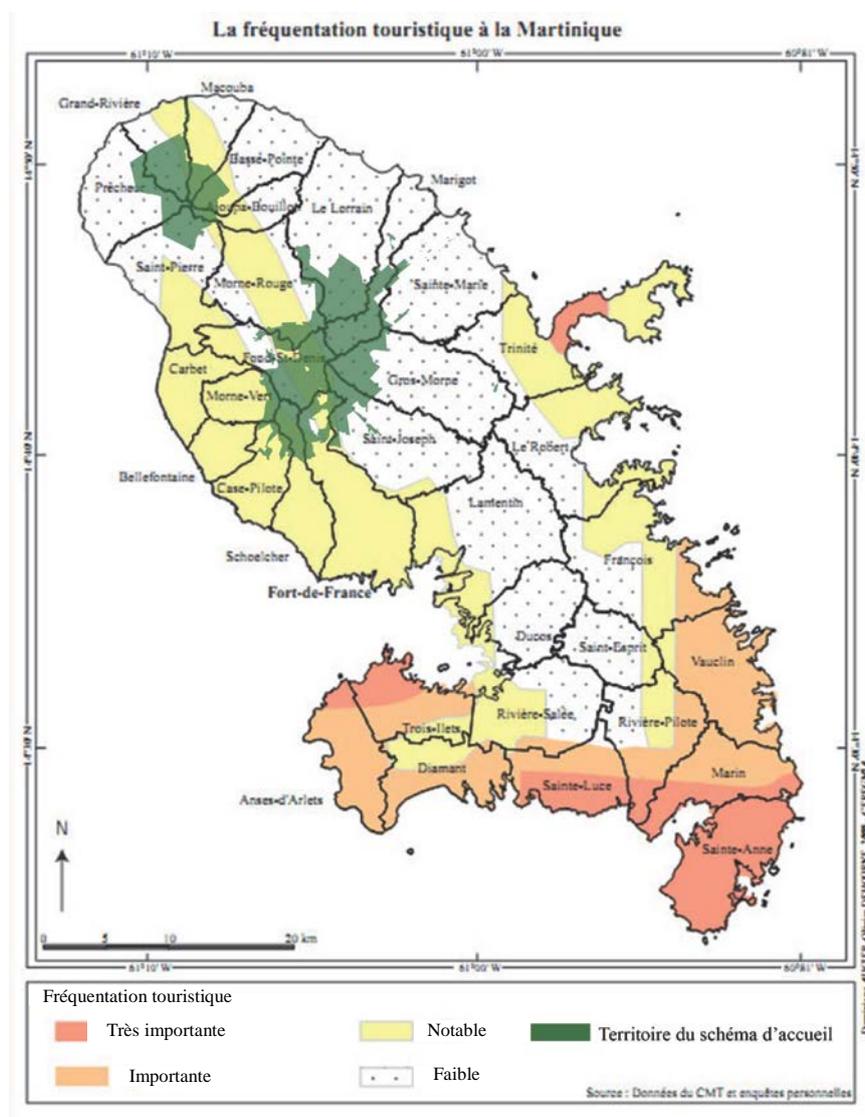


Figure 4 : zonage de la fréquentation touristique et des espaces forestiers concernés par le schéma d'accueil. (Hecht S. 2015, d'après Dehoorne O., et al. 2011)

Quatre aires d'accueil sont accessibles par la RN3 dite « Route de la Trace », premier moyen de découverte de la forêt humide depuis Fort-de-France. D'après la figure 5, la zone d'étude s'inscrit dans un territoire à forte potentialité de développement écotouristique qui pourra être mis en œuvre par le schéma d'accueil du public en forêt des Volcans. Il prend ainsi tout son sens.

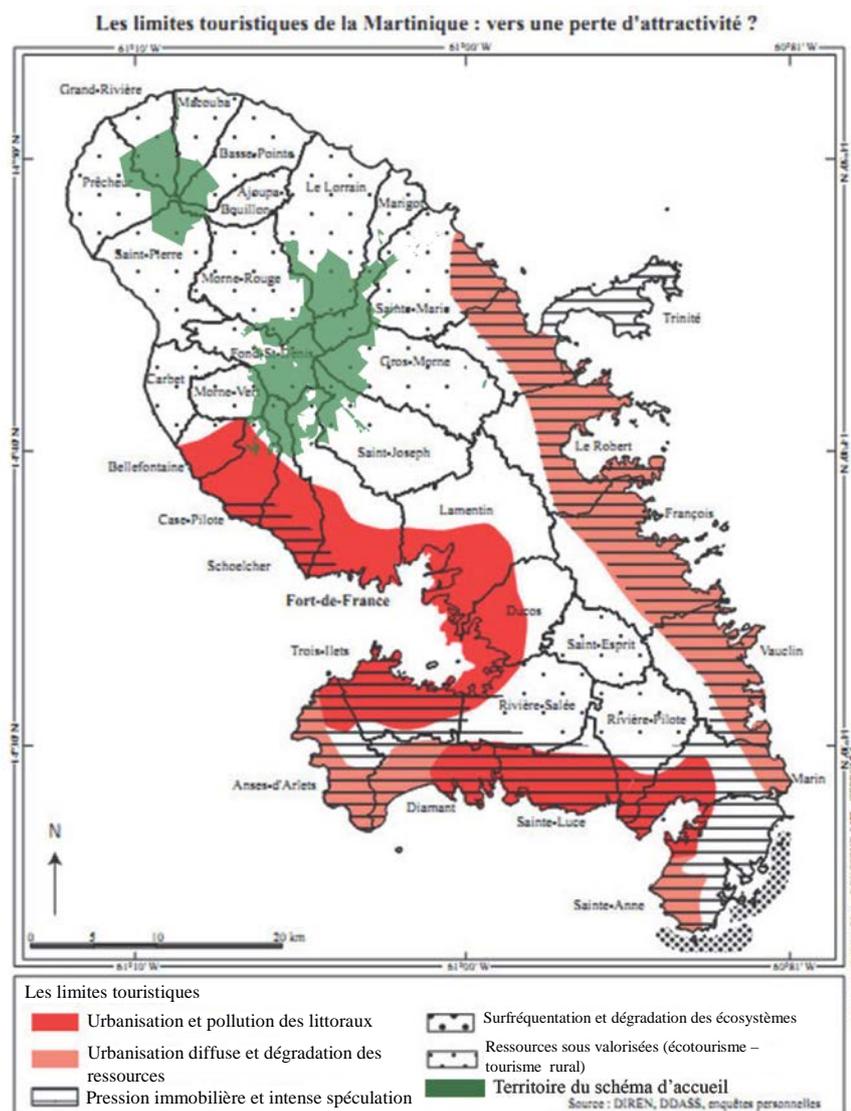


Figure 5 : zonage des limites touristiques et des espaces forestiers concernés par le schéma d'accueil. (Hecht S. 2015, d'après Dehoorne O., et al. 2011)

Ainsi, le processus de labellisation « Forêt d'Exception » inscrit la forêt dans un projet territorial dont l'un des outils d'application est le schéma d'accueil.

1.4. Le processus de labellisation Forêt d'Exception : mise en place d'un projet territorial

Le label « Forêt d'Exception » distingue un projet territorial rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées. La qualification «Forêt d'Exception®» repose sur des valeurs affirmées et partagées du patrimoine forestier : biodiversité, paysages, éléments culturels et sylvicoles, patrimoine social. La désignation des sites concernés vise la constitution d'un réseau représentatif de la richesse et de la diversité du patrimoine forestier domanial français. Ce label est attribué par un comité national regroupant des membres de l'ONF et d'autres organisations partenaires.

Les forêts départementalo-domaniales de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet sont deux territoires emblématiques du Nord de la Martinique pour leur histoire, leur géomorphologie et leur biodiversité. Ces deux massifs offrent des paysages remarquables que les visiteurs peuvent découvrir à travers les sites d'accueil et les sentiers. Pour ces forêts emblématiques, une démarche de labellisation « Forêt d'Exception » a été entamée en 2012, sous la présidence du Conseil Général, en collaboration avec le Parc Naturel Régional de Martinique et 35 autres partenaires.

Pour cette labellisation, ces deux massifs ont été regroupés sous le nom de « Forêt des Volcans de Martinique ». Le protocole d'accord, signé par les 34 partenaires, énonce quatre orientations stratégiques dont l'orientation n°3 «**Structurer et améliorer l'accueil de tous les publics et faire de ces massifs l'un des leviers du développement du tourisme vert en Martinique** ». Dans ce cadre, la fiche action n°11 « Réalisation et mise en œuvre du schéma d'accueil du public » prend place dans le contrat de projet « Forêt d'Exception »¹. L'objectif « accueil du public » représente plus de 75 % des coûts globaux des actions prévues dans le contrat de projet. L'accueil du public tient donc une place majeure dans le label « Forêt d'Exception » en Martinique.

1.5. Plusieurs constats sur le terrain

Plusieurs observations peuvent être notées en allant à la rencontre des gestionnaires, des aménageurs et des animateurs du territoire du Nord de la Martinique, et en se rendant sur le terrain.

Une multitude d'acteurs agissent de manière unilatérale pour le développement du territoire étudié : les 19 communes, CAP Nord, le PNRM, l'ONF, la DEAL, l'ODE, le CG, le CR etc.

Par ailleurs, le territoire est soumis aux aléas climatiques. Par exemple, le cyclone DEAN en 2007 a eu des impacts majeurs sur les sites en forêt. Cet événement climatique a engendré la mise en place d'un Plan de Restauration Ecologique et Touristique (2008). Celui-ci a été réalisé afin d'effectuer un état des lieux des sites d'accueil et de poser les principes généraux des interventions nécessaires à accomplir en forêt publiques martiniquaises. Cependant, aujourd'hui il n'existe pas de suivi, ni d'évaluation des actions préconisées.

L'aménagement forestier* est un document qui fait aussi un état des lieux des sites d'accueil et qui donne quelques idées de préconisations. Ceci est présenté dans un chapitre appelé « Analyse des besoins économiques et sociaux », dans la partie nommée « accueil du public ». Or, l'aménagement forestier de la FDD de la Montagne Pelée arrive à échéance en 2017 et celui de la FDD des Pitons du Carbet arrivé à échéance en 2012, est aujourd'hui en cours de rédaction. Le schéma d'accueil pourra donc être utile à la rédaction de celui-ci.

De plus, l'offre d'accueil est vieillissante. Les mobiliers* d'accueil sont souvent vétustes. Les points d'accès à cette forêt sont limités. L'offre ne correspond plus au niveau de fréquentation du public et à la demande. Certains sites sont cependant en cours de réaménagement depuis 2012.

¹ Cf. annexe I, p. : fiche action n°11 "réalisation et mise en œuvre du schéma d'accueil du public »

Le besoin pour ce territoire est donc de structurer et d'animer l'accueil du public. La labellisation « Forêt d'Exception » et l'état des sites d'accueil justifient parfaitement la mise en place du schéma d'accueil du public en forêt des Volcans. L'objectif de celui-ci est d'améliorer les aménagements et l'accessibilité à la forêt, de coordonner tous les acteurs et les nombreux projets sur ce territoire. Ceci en passant par l'amélioration de l'information et de la communication auprès du public tout en préservant les espaces naturels.

1.6. La démarche du schéma d'accueil

Le schéma d'accueil est une démarche concertée d'aménagement d'un espace forestier pour accueillir les publics, menée à l'échelle d'un territoire. La réflexion de ce schéma compte 3 phases (fig. 6) :

- ✓ La phase de diagnostic, qui comprend une analyse de l'état des lieux et l'énumération des enjeux.
- ✓ La phase de stratégie d'accueil, qui comprend la synthèse des enjeux, la formulation globale du schéma d'accueil, ainsi que la définition de prescriptions.
- ✓ La phase de réalisation, incluant le montage des projets, leur mise en place, leur suivi et leur évaluation.

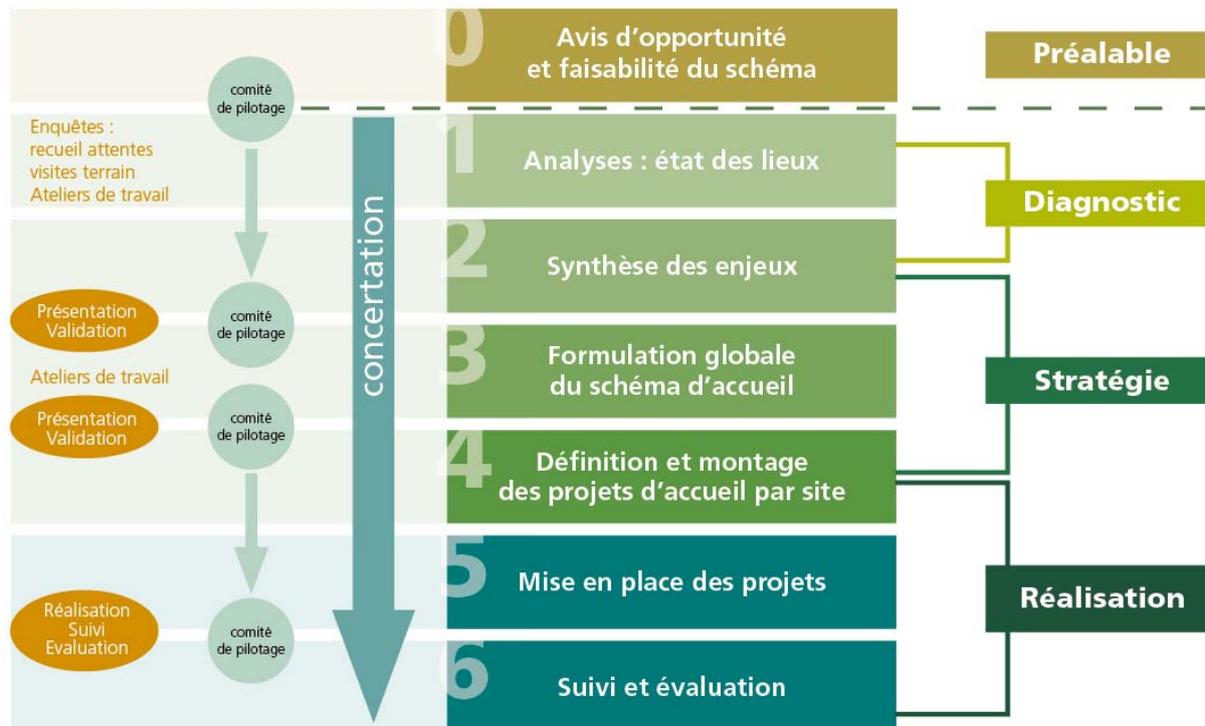


Figure 6 : Les phases du schéma d'accueil (ONF, 2011. Memento « Méthode pour le schéma d'accueil du public en forêt ».)

Ce processus se concrétise par un projet d'accueil à mettre en œuvre sur 5 à 10 ans. Il intègre les objectifs de gestion définis par l'aménagement forestier et permettra de coordonner les aménagements d'accueil du public.

L'accueil du public constitue le cœur des fonctions sociales de la forêt. En effet, il fait partie de la gestion durable des forêts, au même titre que les fonctions écologique et de production de bois. La politique d'accueil du public en forêt publique s'appuie sur des textes issus de la Loi d'orientation forestière de 2001, transcrits notamment dans le code forestier. Les missions de l'ONF et sa politique environnementale inscrivent les projets dans cinq valeurs à respecter (fig.7) :



Figure 7 : Les grands principes à respecter pour la mise en place d'un schéma. (ONF, 2011. Memento « Méthode pour le schéma d'accueil du public en forêt ».)

Afin d'élaborer ce document tout en respectant ces cinq valeurs, il est nécessaire de réaliser un état des lieux sur le terrain. Ceci pour rendre compte de l'état des équipements sur les sites d'accueil, de la description des paysages et de l'ambiance paysagère*. A la suite du diagnostic, une stratégie d'accueil et paysagère est proposée ainsi que des scénarii d'accueil.

La finalité du schéma d'accueil est de permettre un éclairage pour la rédaction de notices méthodologiques de futurs aménagements de sites en forêt et de servir de guidage pour la maîtrise d'ouvrage lors de ces aménagements.

1.7. La question du paysage : qu'est-ce que le paysage ? Qu'est-ce que le paysage forestier ?

La convention européenne du paysage (2000) définit le mot «Paysage» comme suit : il « désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Le paysage se base sur l'objectif et le subjectif, le matériel et l'idéal*, le public et le privé, le naturel et le culture (1).La discipline du paysage permet de décrire les formes et la composition de l'objet paysager en prenant compte des perceptions de l'espace paysager. Le paysage est donc ce que l'on perçoit de l'interaction entre les caractéristiques physiques d'un espace et les activités humaines (Burešova L. et al., 2006). Il est lié au sensible c'est-à-dire que sa perception fait appel aux sens. Cette notion est influencée par l'histoire, la culture et la sensibilité de l'individu qui perçoit le paysage. Pour comprendre un paysage, il faut comprendre l'agencement des constituants, comprendre les motivations sociales, culturelles et historiques qui ont construit la perception du paysage* (Gernigon C., 2009).

La forêt est un espace couvert par un type de végétation. C'est une formation végétale constituée majoritairement d'arbres, qui poussent naturellement ou ont été plantés, dont les cimes sont peu espacées. Sous ces arbres poussent un sous-bois arbustif ou herbacé (Burešova L. et al., 2006).

Le paysage forestier*, espace dont la composante principale est la forêt, est caractérisé par une surface fermée qui est difficilement observable de manière globale. De plus, c'est une zone qui peut paraître hostile, car mystérieuse, dangereuse et inconnue. Un fort attachement culturel est lié à cette partie de territoire. Tel un espace agricole, la forêt peut être aussi un espace de production. La production de bois d'œuvre ou de chauffage induit des coupes dans la forêt et marque le paysage. La forêt est aussi un réservoir de biodiversité, ce qui participe aussi à la perception de ce milieu.

« Marchez en forêt, et quand vous verrez la lumière qui se disperse à travers la cime des arbres au-dessus de vous sur les troncs couverts de mousses, vous prendrez conscience de la multitude d'oiseaux, d'animaux, d'insectes et de plantes qui peuplent la Terre » (anonyme)

Il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, la forêt n'est plus uniquement un espace de production. C'est de plus en plus un espace récréatif participant au cadre de vie du grand public qui est à protéger. D'autre part, le paysage est un support d'attractivité touristique donc économique pour un territoire. Le tourisme martiniquais mise beaucoup sur ses paysages littoraux, or aujourd'hui le paysage forestier est de plus en plus attrayant.

Le paysage forestier est incontestablement un des déclencheurs de l'accueil, comme cadre et support de base, s'adressant à une population déjà fortement influencée par des représentations mentales et sociales de la nature (ONF, 2011).

2. Les étapes de la démarche du schéma d'accueil appliquées au contexte de la forêt des Volcans

2.1. Constater

Pour élaborer un schéma d'accueil du public en forêt, l'ONF fournit une méthode appelé le « Memento ». On retrouve dans ces documents les étapes de réalisation du schéma d'accueil.

La première phase, l'état des lieux-diagnostic, consiste à énumérer les informations à récolter. Dans la partie « formulation du schéma d'accueil » du cahier « Boîte à outils », une partie est consacrée au paysage. Deux tableaux sont présentés (tab. 1) pour recueillir les informations sur les ambiances paysagères, l'état des lisières, les dynamiques forestières, les sensibilités écologiques ou archéologiques.

Tableau 1 : aide au diagnostic concernant le paysage (ONF, 2011. Memento « Méthode pour le schéma d'accueil du public en forêt ».)

Tableau 1.3 : "Paysages : ambiances et identité des lieux"

Entités paysagères	Caractéristiques paysagères et ambiances	Etat des lisières des cheminements	Dynamiques forestières en cours	Adéquation de l'identité paysagère avec le territoire
...				

Tableau 1.4 : "Polarités et ressources : valeur, intérêt et sensibilité"

Polarité et ressource	Valeurs paysagères ou source d'identité	Intérêt pédagogique	Sensibilité écologique ou archéologique
Élément paysager			
...			
Patrimoine identitaire			
...			
Milieu naturel			
...			

L'intitulé des colonnes utilise des termes génériques. Ces tableaux peuvent être complétés de manière différente selon l'interprétation de chacun. De plus ils ne donnent pas de clés de lecture pour définir ce qui peut être observé concrètement sur le terrain.

Un chapitre est ensuite consacré aux « outils du paysage en forêt » afin d'aider à déterminer des critères d'analyse paysagère (tab. 2 et 3). Il énumère les caractéristiques des entités paysagères, des lisières et des cheminements. Il décrit aussi le fonctionnement du paysage (sensibilité paysagère, qualité des équipements d'accueil et identification des unités paysagères fonctionnelles).

Tableau 2 : aide à la représentation graphique de l'analyse du paysage. (ONF, 2011. Memento « Méthode pour le schéma d'accueil du public en forêt ».)

Outils pour décrire et expliquer les formes du paysage	
Cartographie synthétique des entités paysagères.	Restitue les grands types de paysages forestiers à l'échelle du massif et leur attractivité potentielle.
Typologie des ambiances intra forestières.	A mener à l'échelle d'un site d'accueil et de ses transitions avec les espaces de découverte ou le cœur de forêt.
Typologie des lisières externes.	Caractérise sommairement la forêt par la nature de son contact avec les espaces environnants : sous la forme d'une carte et d'un tableau statistique.
Approche par "tableaux paysagers".	Choix d'images emblématiques du territoire. Permettra ensuite d'évaluer l'emprise visuelle d'une action à l'échelle d'un point de vue statique (simulation d'une action forestière par exemple).
Qualification des entrées et des équipements dans le paysage.	Utilisation d'indicateurs chromatiques de qualité pour caractériser les aménagements d'accueil, avec proposition d'actions correctives.

Tableau 3 : aide à la description du fonctionnement du paysage. (ONF, 2011. Memento « Méthode pour le schéma d'accueil du public en forêt ».)

Outils pour décrire le fonctionnement	
Zonage de la sensibilité paysagère avec présentation conjointe d'un tableau statistique.	Issue de l'aménagement forestier, ils décrivent les pressions visuelles qui s'exercent sur la forêt, à partir de l'identification des points de vues, des sites et des axes structurant la fréquentation.
Evaluation de l'impact de l'activité sylvicole, avec une typologie des impacts dans le temps.	Différencie les actions qui ont un impact plus ou moins fort, dans l'espace, mais aussi leur progression dans le temps, à court et moyen terme.
Localisation des projets externes qui impactent la forêt à court et moyen terme.	A l'échelle du territoire : Identification des projets en cours au sein des collectivités (urbanisation, infrastructures, etc).
Identification des politiques d'aménagement pour l'accueil du public en forêt : cohérence et incohérence.	Identifier les tracés des GR, des PR et des boucles intercommunales Proposer l'évolution des cheminements selon des scénarios différenciés par site d'accueil et à l'échelle du territoire forestier.
Identification des unités paysagères fonctionnelles.	Découpage de la forêt en éléments géographiques, au regard des relations entre les entités paysagères et leur utilisation par le public (entrée, fréquentation, continuités et ruptures des circulations).
Outils transversaux de programmation	
Simulation de l'état d'assiette ou des opérations de régénération des peuplements forestiers.	A l'échelle de la forêt : étendue des superficies touchées par les coupes et les travaux forestiers, en particulier dans les espaces d'accueil et de découverte.
Programme des mesures paysagères d'accompagnement du projet d'accueil.	Liste et représentation synthétique des mesures paysagères mise en œuvre dans les espaces d'accueil et de découverte.
Etablissement d'un budget de mise en œuvre de la stratégie paysagère.	En distinguant les opérations de gestion sylvicole, aménagements structurants, valorisation d'éléments remarquables.

Ce chapitre expose les outils pour décrire, expliquer et comprendre le paysage. Illustré par quelques exemples, il aide à visualiser ce qui doit être présenté dans le schéma d'accueil et comment le représenter. Cependant, la méthode de récolte des données reste à construire à partir de ces outils.

Des critères de différenciation des entités paysagères sont définis, toujours dans la boîte à outils du Memento. Ces critères sont :

- les grandes formes du relief,
- la forme et la largeur des infrastructures linéaires,
- la composition et la structure des peuplements forestiers,
- la présence ou la répétition d'éléments remarquables ou structurants,
- autres caractères paysagers structurants.

Ces entités définies peuvent être décrites en terme d'ambiance* par des éléments paysagers, qui sont :

- la composition du peuplement forestier,
- la présence d'arbres remarquables,
- le relief : versant, ligne d'horizon, point de vue*,
- les rochers et affleurements rocheux,
- les ruisseaux et cascades,
- les lisières et transitions visuelles,
- les ronds-points et carrefours,
- les clairières et perspectives paysagères.

La description de l'ambiance peut être complétée par la perception des formes visuelles, olfactives, sonores et parfois tactiles. Or, la manière de décrire ces éléments est propre à la sensibilité de chacun. En effet, il n'existe pas d'outils de description de ces perceptions.

Les informations principales et les outils pour décrire les formes du paysage dans la boîte à outils du Memento ne suffisent pas à juger le travail à fournir pour réaliser un diagnostic paysager*. La lecture d'autres schémas d'accueil déjà réalisés est alors l'étape suivante pour estimer le niveau d'informations données.

2.2. Analyser des schémas d'accueil

La démarche a été de prendre connaissance, de lire et de comparer d'autres schémas d'accueil (Foix, Sainte-Baume, Bouconne ainsi que le diagnostic paysager du massif du Boscodon-Morgon). Il a fallu se référer à plusieurs schémas d'accueil car le contexte de la Forêt des Volcans est particulier. En effet, le schéma d'accueil se situe sur deux forêts départementalo-domaniales sur des sites volcaniques, avec une végétation tropicale et très peu d'exploitation forestière.

Dans le schéma d'accueil de la Sainte Baume, une partie entière est consacrée à l'analyse paysagère dans le diagnostic : « les paysages de la Sainte-Baume ». Neuf unités paysagères sont analysées dans la forêt. Elles sont définies par les mêmes caractéristiques procurant une singularité de la partie de territoire concernée. Pour chaque unité, l'analyse se divise en trois parties :

- Les données paysagères : description de la végétation et de la topographie.
- Les ambiances et perspectives : description de tout ce qu'on peut ressentir en parcourant cette unité paysagère.
- La sensibilité paysagère : elle résulte du croisement de la valeur esthétique du paysage, sa visibilité (en interne et en externe) et sa vulnérabilité.

Beaucoup de photos et une carte des unités paysagères illustrent cette analyse.

Dans le schéma d'accueil de la forêt du Consulat de Foix, la partie concernant l'analyse paysagère est structurée de la façon suivante :

- Principaux types de paysages : description de la végétation, des formations végétales, de la topographie.

- Paysages remarquables : énumération des principaux paysages remarquables par leur topographie.
- Perception lointaine du Consulat de Foix : énumération des points de vue sur le massif et détermination du degré de sensibilité paysagère (zone visible).
- Points noirs : énumération des équipements et des travaux forestiers ne s'intégrant pas dans le paysage.
- Points de vue : description des panoramas depuis l'intérieur du massif et au sommet.
- Ambiances : trois ambiances sont décrites : montagnarde, pastorale et forestière.

L'illustration est composée de quelques photos, une carte des entités paysagères et des sensibilités paysagères.

Le schéma d'accueil du massif de Bouconne décrit dans sa partie « enjeux paysagers » le paysage selon :

- La perception externe : description de la topographie et de l'occupation du sol (agricole, forestier), énumération des points de vue sur le massif.
- La perception interne : énumération des espaces, axes d'où l'on peut observer la forêt, peu ou pas de description du paysage interne, seulement évocation de l'ambiance « particulière » et forestière.

Les illustrations sont composées uniquement de photographies.

La stratégie paysagère n'est pas définie, il est seulement présenté une « création de sites remarquables ».

Enfin, le diagnostic paysager du massif de Boscodon-Morgon est la première partie de la démarche du schéma d'accueil qui a été publié au sein du réseau ONF en août 2015. C'est un dossier qui base son diagnostic entièrement sur une étude des caractéristiques fonctionnelles et paysagères et sur une analyse paysagère des ambiances. Le paysage y est décrit dans toutes les parties du document en passant par :

- Une étude de la topographie.
- La description des typologies des cheminements.
- Les usages des espaces d'accueil du public.
- L'analyse des espaces en vision externe* et interne*.

Des entités sont ensuite définies et décrites dans un deuxième temps, selon le type de patrimoine : ici, le patrimoine bâti et le patrimoine végétal. Chaque entité est décrite selon différentes composantes qui peuvent exister telles que la composante minérale, aquatique, floristique, faunistique, bâtie et la typologie du cheminement.

Pour finir, la présentation des ambiances paysagères forestières est réalisée de manière très intéressante sous forme de carnet de voyage illustré de dessins.

L'analyse comparative des autres schémas d'accueil et les outils présentés dans le Memento ont donc permis de construire une méthode pour recueillir les données nécessaires à présenter dans le schéma d'accueil.

2.3. Mettre en place la phase terrain : l'observation et la concertation

2.3.1. L'observation par site d'accueil*

Tout d'abord il faut connaître le territoire d'étude afin de définir les sites à analyser. L'approche par le terrain est donc nécessaire en ayant fait une étape de recherche bibliographique et cartographique au préalable. La carte IGN et la carte ONF des randonnées sont utilisées pour recouper les sites répertoriés sur l'une ou sur l'autre (fig.8). De plus, les sites des deux FDD sont listés dans le plan de gestion des RBI et les aménagements forestiers. Les sites concernés par le schéma d'accueil sont présentés en annexe II².



Figure 8 : carte des randonnées à la Martinique. Zoom sur la moitié Nord. (ONF 2014/2015)

Le Plan de Restauration Ecologique et Touristique élaboré en 2008 a également servi de base pour la fiche terrain. Seulement quelques sites des deux FDD ont fait l'objet de cette étude. Une

² Cf. Annexe II, p.a4 : carte de localisation des sites d'accueil en forêts des Volcans de Martinique

fiche d'état des lieux a été réalisée. Son modèle a été repris pour assurer une continuité avec les études déjà réalisées.

Avant de partir sur le terrain, une fiche d'observation a été préparée afin de récolter le maximum d'informations, la météo, le contexte physique, les types d'usagers, les activités possibles, l'accessibilité, les types de circulation intérieure et les suggestions ou futurs aménagements. Enfin, il est possible d'indiquer le niveau de priorité d'intervention sur le site en concertation avec le technicien forestier responsable du secteur, avec qui la visite est faite. Dans ce document en annexe III ³ nous retrouvons plusieurs critères à identifier pour l'analyse paysagère lors de la visite sur le terrain :

- Localisation de l'espace par rapport à un autre : si on se trouve à l'intérieur, à la lisière ou à l'extérieur de la forêt, dans un espace ouvert, agricole ou urbain ou encore au sommet d'une montagne.
- Le contexte sonore.
- La dénivellation.
- Le revêtement au sol.
- Les éléments remarquables ou la richesse patrimoniale.

Une deuxième fiche d'observation est à compléter⁴, elle recueille les informations paysagères. Ces informations sont :

- La météo du jour de l'observation : cette donnée joue sur les ressentis,
- Le climat : information donnée par le technicien accompagnant ou recherchée dans la littérature par la suite,
- L'organisation du réseau hydrographique : présence ou non de rivière, cascade ou source,
- La géomorphologie : les formes du relief,
- Le relief : l'altitude, type de pentes, accidentés ou plateau,
- Le type d'occupation du sol : à qui appartiennent les parcelles (privé, public),
- La nature et la qualité des horizons : ce qui est vu au niveau de l'œil de l'observateur (vue ouverte, encadrée ou bouchée et par quoi),
- Les éléments de végétation : les noms des essences reconnues,
- La dynamique forestière en cours : les travaux forestiers réalisés, en cours, prévus
- Les perceptions et ambiances : description du ressenti par des adjectifs, description de ce qui est entendu, touché et senti,
- Le croquis schématique : dessin ou schéma à main levée de ce qui est vu pour retenir les lignes principales.

Une fois sur le site à observer, un premier tour à pied est réalisé, ensuite les fiches sont remplies, enfin des photos sont prises. De retour de la visite de terrain, un temps est réservé pour écrire et décrire ce qui a été vu et ressenti. Un exemple de prise de notes est exposé en annexe V⁵.

³ Cf. annexe III, p.a5 : fiche d'observation pour les relevés de terrain

⁴ Cf. annexe IV, p.a6. : Tableau d'observation : Mobilier et signalétique (nature et état)

⁵ Cf. annexe V, p.a7 : exemple de notes prises après une visite d'un site sur le terrain

2.3.2. L'observation du paysage sur les sites d'accueil

L'analyse paysagère comprend plusieurs critères à étudier :

- L'analyse visuelle : elle est essentielle pour révéler les éléments naturels et les éléments anthropiques. Les éléments naturels comprennent généralement la description de la topographie et de la végétation. Les éléments anthropiques sont les composantes que l'homme met en place pour organiser son territoire, telles que l'agriculture, l'élevage, l'urbanisation, l'industrialisation, etc.
- La perception visuelle : elle consiste à balayer une scène (un site en forêt dans notre cas) dans toutes les directions. Choisir un cadre est primordial afin de sélectionner les caractéristiques les plus importantes/ emblématiques du site analysé. Une fois le cadre choisi, il faut prendre une photo (fig. 9). Il est possible de réaliser un croquis à main levée, qui va retenir les lignes importantes, intéressantes, choquantes ou simples (fig.10). Ensuite, sur une photo, on redessine des lignes de forces visuelles* qui suivent les lignes naturelles du relief ou de la végétation. On peut ainsi dessiner des lignes structurantes comme des haies ou des voies de communication, et des points insolites comme une surface disproportionnée, une antenne ou un arbre remarquable...



Figure 9 : cadrage sur le site d'accueil sur la vue panoramique sur l'espace d'accueil du Bourg de Grand'Rivière - départ de sentier pour la Montagne Pelée (Hecht S. 2015)



Figure 10 : croquis du départ de sentier du bourg de Grand' Rivière pour la Montagne Pelée. (Hecht S. 2015)

- L'appréciation du paysage : la forêt perçue de l'extérieur (la forêt comme composante d'un vaste territoire) et la forêt perçue de l'intérieur (la forêt comme volume mettant en scène des ambiances particulières).
- La végétation : les espèces végétales jouent beaucoup sur l'appréciation du paysage en forêt. Celles-ci diffèrent selon le climat, la zone géographique et l'altitude. La connaissance et la reconnaissance des principales espèces est primordiale lors du travail d'analyse.
- Le niveau d'exploitation de la forêt : savoir si la forêt est exploitée, a été exploitée ou ne l'a jamais été, est essentiel pour comprendre son organisation dans l'espace.
- Le stade d'évolution de la forêt : sa connaissance est aussi importante pour appréhender l'ambiance selon l'âge de la forêt. L'ambiance diffère selon que les arbres sont jeunes encore peu développés avec un couvert au sol dense, ou selon qu'ils sont grands et s'étagent en sous-bois et le couvert au sol s'éclaircit.
- La perception par les quatre autres sens : toucher, ouïe, odorat et goût. Nos impressions sont majoritairement visuelles mais les autres sens gardent une place dans la perception d'un paysage. Ainsi en forêt on peut sentir sur notre peau la fraîcheur du sous-bois, la rugosité des troncs d'arbres, la souplesse des mousses, etc. Nous pouvons entendre le chant des oiseaux, le murmure d'un cours d'eau, la rumeur du vent dans le feuillage, le bruit de la musique etc. L'odeur de la terre en sous-bois et le parfum de certaines fleurs peuvent être sentie. Enfin, le goût des fruits (framboises des bois) ou de graines peuvent être découverts.

2.3.3. La concertation

La démarche en concertation s'est traduite dans le cadre du stage par la mise en place de deux enquêtes par questionnaires-entretiens présentés en annexe VI⁶, VII⁷ et VIII⁸ ainsi que par l'organisation de comités de pilotage.

Le premier questionnaire consistait à recueillir l'avis et les attentes des partenaires sur les aménagements existants sur les aires d'accueil et à connaître leur perception des sites en forêts.

Le deuxième questionnaire a été réalisé pour recueillir sur le terrain l'avis et les attentes des usagers des sites et de connaître leur perception de la forêt.

Ceci a permis de compiler un champ lexical qui peut traduire l'esprit des lieux* pour tous.

Deux comités de pilotage ont été organisés au cours du stage. Ils ont pour but de réunir tous les partenaires comme les communes, les communautés d'agglomération, les représentants du tourisme de l'échelle communale à l'échelle régionale, les établissements publics, la Région, le Département, des associations et les professionnels des activités nature. Lors de ces réunions les partenaires prennent connaissance de la restitution des entretiens avec les acteurs et les usagers. Après un temps de discussion, les partenaires élaborent ensemble les priorités d'actions. L'objectif est de pouvoir avoir un temps d'échange avec tout le monde, au même moment, et se rendre compte des diverses possibilités de propositions et des contraintes.

Le premier comité de pilotage consiste à faire valider le diagnostic du schéma d'accueil. Le second comité de pilotage valide la formulation du schéma d'accueil c'est-à-dire le schéma spatial, les scénarii d'accueil et la stratégie paysagère.

2.4. Analyser et présenter les observations

Forte de ces informations récoltées, une analyse s'impose. Il s'agit de ranger, classer, mettre en cohérence les données.

Une première lecture du paysage* se réalise selon deux points de vue : le point de vue extérieur aux massifs forestiers et le point de vue intérieur à la forêt.

- 1) Les étapes de la lecture du point de vue extérieur ont été de :
 - Montrer les différents points de vue extérieurs du massif,
 - Sélectionner une photo représentative du massif forestier vu de l'extérieur,
 - Analyser la photo du massif forestier selon les plans, les lignes, les axes, les points d'appel, les contrastes et les harmonies* de couleurs.
- 2) Les étapes de la lecture du point de vue intérieur ont été de :
 - Montrer des vues à l'intérieur du massif à échelle humaine,

⁶ Cf. annexe VI, p.a8 : Questionnaire usagers des sites en forêt

⁷ Cf. annexe VII, p.a10 : Questionnaire partenaires du schéma d'accueil

⁸ Cf. annexe VIII, p.a12 : fiche de satisfaction des aménagements sur les sites d'accueil

- Décrire les formations végétales prédominantes et les formes géologiques présentes,
- Décrire les couleurs, les contrastes, les formes et les lumières,
- Analyser les différents cheminements en forêt.

Dans le cas des FDD de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet, l'Atlas des paysages de la Martinique a permis de définir des unités paysagères* sur ces massifs, qui facilitent donc la délimitation d'entités paysagères*.

Les étapes ici ont été de :

- Localiser les aires d'accueil sur la carte des unités paysagères de l'Atlas,
- Nommer les entités* et sous-entités* dans le cas où l'unité contient de nombreux sites : les entités reprennent les noms des unités en faisant attention à bien représenter les caractéristiques retrouvées sur l'aire d'accueil*,
- Décrire chaque entité selon l'emplacement du site,
- Illustrer chaque entité paysagère* : les illustrations représentent les caractéristiques / spécificités de l'entité ; couleurs, formes, volumes, éléments remarquables, etc.

3. Le paysage à toutes les étapes du schéma d'accueil

Les grandes étapes du schéma d'accueil sont la réalisation de l'état des lieux /diagnostic, la définition des enjeux et la proposition d'une stratégie paysagère*. Cette partie vise à montrer la position du paysage à chaque étape de la formulation du schéma d'accueil du public.

3.1. Le diagnostic : l'état des lieux et l'analyse paysagère

3.1.1. Descriptions physiques depuis le terrain

De retour de terrain une deuxième analyse est effectuée à partir des photos, des croquis et des notes prises sur les fiches. Il est alors renseigné une deuxième fiche à partir de ces données et de celles récoltées par la phase d'étude bibliographique. Elles permettent de compléter la grille d'analyse paysagère à l'échelle des sites d'accueil en forêt, présentée en annexe IX⁹.

Cette grille est construite à partir d'un tableau réalisé par l'ONF en annexe X¹⁰ et les documents référencés en bibliographie (Gernigon C., 2012 ; Breman, P., 2005 ; Burešova L. et al., 2006 ; Accart C. et al., 2006 ; CRPF de Franche Comté, ONF (DR de Franche-Comté), 2009).

⁹ Cf. annexe IX, p.a14 : grille d'aide à l'analyse paysagère à l'échelle des sites d'accueil en forêt

¹⁰ Cf. Annexe X, p.a15 : tableau pour une lecture et un travail paysager à l'échelle de la forêt et de ses sites paysagers

Cette grille se lit de manière linéaire, horizontalement, selon l'entrée des « clés de lecture » correspondant aux domaines d'analyse. Chaque domaine est associé à plusieurs composantes ou sources d'attrait paysager, décrites grâce aux critères ou codes visuels, lesquels sont énumérés selon des motifs ou éléments paysagers observés sur le terrain. Le sens de lecture est schématisé dans la figure n° 11. Dans la grille présente en annexe VIII sont énumérés des exemples de mots de vocabulaire pour décrire les motifs et aider à remplir ce tableau selon le contexte du site étudié.



Figure 11 : sens de lecture et d'utilisation de la grille d'analyse paysagère de sites forestiers. La taille des flèches correspond à l'échelle qu'englobe chaque élément : d'une échelle large à une échelle fine. (Hecht S. 2015)

Les informations paysagères, classées dans cette grille, sont ensuite traduites de manière visuelle sur une photo (fig.12) accompagnée d'un commentaire résumant les éléments non visuels qui distinguent le paysage d'un autre. Un exemple de grille du site d'Absalon traduite sous format d'une planche de présentation (tiré du document produit pour le schéma d'accueil) est exposé en figure 13 et figure 14.



Figure 12 : panorama du site d'Absalon avant analyse. (Hecht S, 2015)

Grille d'aide à l'analyse paysagère à l'échelle de la forêt et de ses sites d'accueil : Absalon

Clés de lecture	Composante (Source d'attrait paysager)	Codes visuels (critère)	Motif ou élément paysager (description)
Structure physique	Relief	géomorphologique	creux de vallée de la rivière Dumauzé, pentes
		densité	dense végétation autour du site, effet écran
	Végétal	étagement	oui
		couleur	vert de la végétation, bleu du ciel, gris/noir du bitume de la route, marron/gris de la terre et des troncs, rouge et orange des fleurs et feuilles de plantes ornementales
		lumière	lumineux
		contraste	contraste de couleur, contraste de forme avec le feuillage, les troncs, contraste entre espace ouvert et couvert
	Structure arborée	rythme et répétition	bosquet, bouquet
	Aquatique	ligne de fuite point d'appel	rivière source chaude
Minéral	point d'appel	le minéral de la route	
Ouverture	largeur/degré	ouvert, clairière large	
Cheminement linéaire	ligne de fuite	route RD60, et sentiers	
	largeur	ouverture moyenne de la route et faible ouverture des sentiers	
Gestion forestière	Peuplement forestier	structure (traitement)	structure "naturelle", futaie irrégulière
		composition des essences	mahogany, bois canon, bois rivière, bois bougie, oranger amer, palmier, bambous, fougère arborescente
		densité	/
		essence dominante	bambous autour, mahogany dans la parcelle F09
		présence de sous étage	/
		effet de saisonnalité	très faible, selon saison sèche ou humide (cyclone et tempête tropicale)
stade d'évolution	jeune futaie et futaie adulte		
Sous bois	composition	balisiers, fougères,	
Approche culturelle	Patrimoine historique	construction	station thermale (reconverti en logement pour les gardiens), bâtiment des bains en contre-bas, fontaine aménagée
	Représentations	importance des représentations	lieu de cure et de soins
	Image identitaire	élément ponctuel	le logement des thermes
Usages	Aire d'accueil	équipement	1 carbet avec bancs, deux panneaux de départ de sentiers, 1 panneau d'information de l'ARS, 1 panneau directionnel
	Lieu clos	surface	parking
Ressenti	Perception corporelle	adjectifs descriptifs	rafraichissant, relaxant, surprenant (de trouver une source d'eau chaude)
		l'ouïe	sonore, bruit de l'eau, bruit du vent dans le feuillage, bruit de la musique lors de grillade ou pique-nique
		le toucher	de famille humide, frais
		l'odorat	lié au goût de l'eau ferrugineuse

Figure 13: Passage de la grille d'analyse paysagère à la planche de présentation au sein du document. Les pastilles de couleur réfèrent la description du tableau à la traduction visuelle sur le document de présentation de l'analyse paysagère du schéma d'accueil de la forêt des Volcans. (Hecht S., 2015)

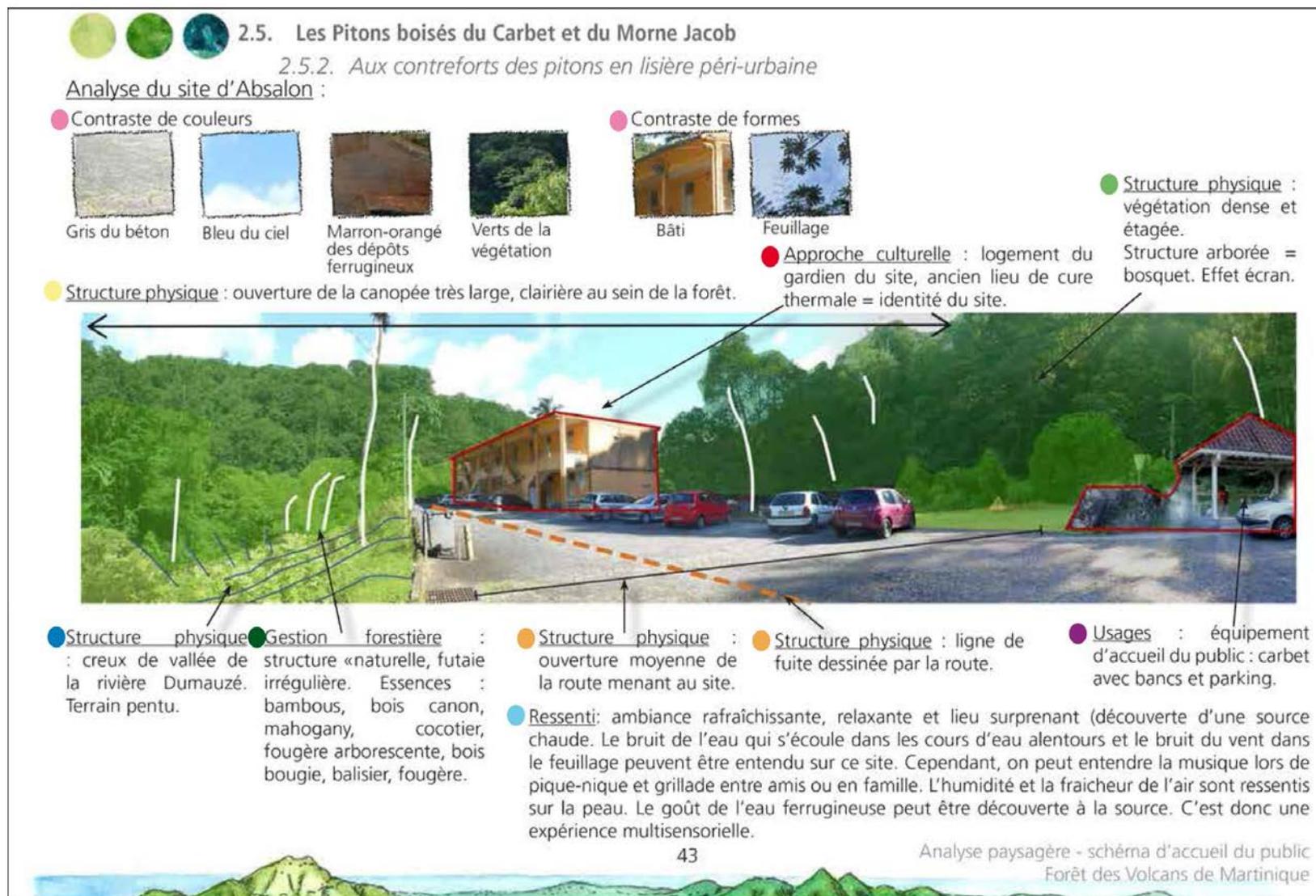


Figure 14 : Passage de la grille d'analyse paysagère à la planche de présentation au sein du document. Les pastilles de couleur réfèrent la description du tableau à la traduction visuelle sur le document de présentation de l'analyse paysagère du schéma d'accueil de la forêt des Volcans. (Hecht S., 2015)

3.1.2. Description transversale du paysage dans le document

Pour finir, la présentation de ce qui a été observé est rédigée dans la partie diagnostic du schéma d'accueil. L'organisation du document du schéma d'accueil est faite comme suit, dans la partie « analyse spatiale du territoire » :

Tableau 4 : plan du document rédigé pour le schéma d'accueil du public de la forêt des Volcans de Martinique

Titre de la partie	Sous-titre	Sujet de la partie
Le patrimoine naturel		
	Le socle volcanique de la forêt des Volcans	L'origine géologique
	Les châteaux d'eau de la Martinique	Hydrographie, hydrologie
	Un des « hot spot » de la biodiversité	Ecologie (habitats, faune, flore, fonge)
Le patrimoine culturel	Toponymie	Etude de la dénomination des lieux géographiques « tels que perçus »
	Histoire	Historique de la forêt et les croyances qui peuvent perdurer jusqu'à aujourd'hui
Le patrimoine paysager	Identités paysagères*	Les caractéristiques générales des massifs forestiers
	Des multiples paysages	Définition des entités paysagères
Les altérations	Les aléas climatiques	Enumération des événements climatiques qui façonnent le paysage

3.1.3. L'analyse paysagère par massif et par entité

L'analyse paysagère se construit comme un tableau. Tout d'abord, on définit un cadre autour de la zone que l'on donne à voir. On dessine les lignes principales du paysage observé. Elles définissent le premier, deuxième et troisième plan qui se succèdent du bas vers le haut de la toile. Ces plans sont décrits par leur composition physique. Nous mettons ensuite en valeur des points d'appel et des axes qui accrochent le regard. Ensuite, on y peint la couleur et la texture créant des contrastes et une harmonie. Enfin, on y accroche les détails qui décrivent des ensembles paysagers : les motifs. Pour finir, on contemple le tableau pour percevoir une ambiance* générale.

Dans le cas de la forêt des Volcans, le cadre est défini par le périmètre des massifs forestiers. Les lignes sont dessinées par le relief et par les ruptures de pentes et de couleur (fig. 15). Les points d'appel sont les sommets des reliefs, les éléments du bâti, ou un élément végétal. Les axes sont dessinés par les routes, les rivières ou encore les crêtes. Les couleurs et les textures observées sont déterminées essentiellement par la végétation. Enfin les motifs sont les détails du bâti, de la végétation et de l'eau.



Figure 15 : analyse des lignes principales sur la vue des Pitons du Carbet. (Hecht S. 2015)

On resserre l'échelle d'observation sur l'intérieur du massif en lui-même où l'on décrit plus précisément les éléments de la topographie, les espèces végétales retrouvées, la structure de la végétation, en donnant aussi l'impression perçue.



Visuellement, ces descriptions sont traduites à travers les photographies des milieux (fig.16). Dans les forêts, les zones d'observation et de contemplation de l'espace sont majoritairement situées sur les sites d'accueil, espaces ouverts dans un écrin de verdure et sur les divers cheminements qui les sillonnent : les routes, les routes forestières et les sentiers. Ceux-ci ouvrent un volume permettant une vision linéaire interne à la forêt (fig.17) Une planche d'analyse d'un cheminement est montrée en annexe XI¹¹.

Figure 16 : exemple de photo illustrant un milieu, une ambiance : formation basse d'altitude dans la brume de la Montagne Pelée. (Hecht S. 2015)

¹¹ Cf. Annexe XI, p.a16 : Planche d'analyse d'un cheminement en forêt

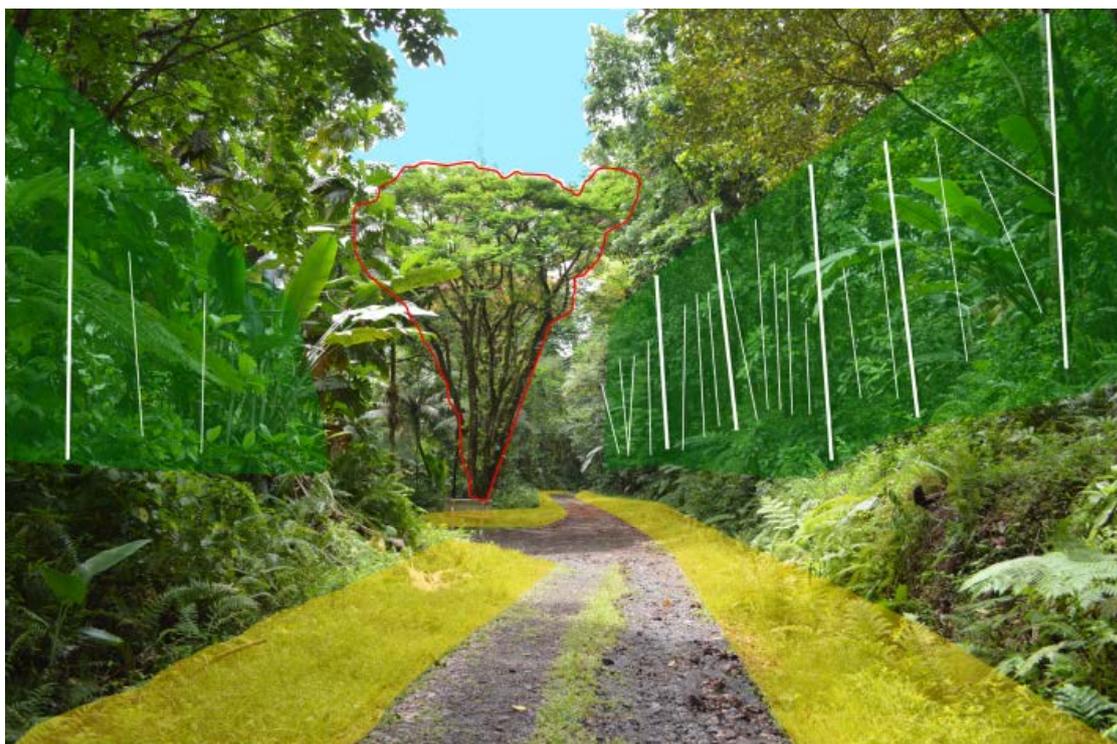


Figure 17 : analyse d'un cheminement : la route forestière (Duchesneteau, Gros Morne). (Hecht S. 2015)

Enfin, des entités paysagères sont définies géographiquement ainsi que des sous entités. L'annexe XII détaille ces entités sur la forêt des Volcans¹². Elles sont décrites selon les ambiances ressenties sur les différents sites d'accueil. Des photographies et dessins peuvent aider à la compréhension de ce qui est décrit (fig.18).



Figure 18 : vue sur les Pitons depuis le site d'accueil de la Donis peint à l'aquarelle. (Hecht S. 2015)

¹² Cf. annexe XII, p.a17 : définition des entités et des sous entités paysagères sur la forêt des Volcans de Martinique

3.1.4. Les perceptions paysagères des sites en forêt

Les premiers pas de la concertation se font en passant par une enquête de satisfaction auprès des usagers et des acteurs du territoire étudié.

L'enquête, menée lors d'entretiens semi-directifs, a permis de recueillir l'avis et les attentes sur les aménagements et les équipements sur des aires d'accueil en forêt. Outre ces informations, cela a permis de connaître la perception paysagère des usagers de la forêt.

Les personnes sont interrogées lors de l'enquête sur leur perception des deux massifs. Les deux massifs sont qualifiés par le champ lexical de la végétation, de la topographie, de l'air, du bien-être, du mystère et des dangers (tab.5).

Tableau 5 : synthèse du vocabulaire employé par les usagers de la forêt

Champ lexical	Mots utilisés
Végétation	Tropicale, verdoyante, grandes feuilles, forêt humide, flore riche et diverse
Topographie	Volcan, pitons, montagne, eau
Air	Frais, pur, humide, froid
Bien-être	Calme, apaisant, retranchement, ressourcement
Mystère	Mystérieux
Dangers	Risques, serpent, sécurité sur les sentiers, « bêtes »

Les visiteurs viennent pour se ressourcer, prendre l'air frais, pour échapper à la chaleur en ville et au monde sur les plages.

De plus un état des lieux des points d'intérêt a été réalisé sous forme de carte (présente en annexe XIV¹³). Ainsi les sites recensés ayant un attrait paysager particulier peuvent solliciter la curiosité des visiteurs et donc accroître l'expérience de la perception paysagère.

La perception des visiteurs est importante à prendre en compte, notamment, la notion de calme, de la vue sur les volcans et de la découverte de la forêt. Les aménagements devront favoriser un certain confort pour les sites les plus fréquentés tout en gardant le caractère naturel de la forêt.

3.2. Les enjeux : des problématiques liées au paysage

Le paysage se retrouve implicitement dans plusieurs domaines d'enjeu :

- Paysage : Maintenir cette richesse des paysages, réduire les dysfonctionnements paysagers, mettre en valeur les panoramas et vues sur les paysages,
- Territoire : maintenir l'identité* forestière, valoriser les sites moins connus, être vigilant sur les lisières,
- Patrimoine : veiller à la conservation du patrimoine naturel. Le patrimoine naturel étant la base du paysage, cela revient aussi à conserver le patrimoine paysager,
- Public : sensibiliser au respect des sites et à la richesse de la forêt. Sensibilisation par la beauté et la particularité des paysages en forêt,

¹³ Cf. annexe XIV, p.a19 : carte de localisation des points d'intérêt paysager

- Pédagogie et information : Produire et harmoniser les supports de communication. Les supports de communication utiliseront des photos ou des illustrations de paysage, pour attirer l'œil.

3.3. La stratégie paysagère : une orientation pour l'aménagement

L'objectif du schéma d'accueil est de proposer un développement de la trame de découverte des massifs : le milieu forestier. Ceci doit passer par une réflexion paysagère globale. Elle sera déclinée sur chaque site prioritaire et secondaire. L'aménagement des sites doit être en adéquation avec les ambiances locales, mettant en scène une découverte du milieu forestier tout en respectant l'esprit du lieu.

Les objectifs de la stratégie paysagère sont :

- Identifier et faire émerger les spécificités d'un lieu,
- Consolider les valeurs paysagères locales au travers d'équipements d'accueil,
- Développer la qualité du paysage forestier au travers de traitements paysagers pour les peuplements forestiers.

La stratégie paysagère consiste à formuler des plans d'actions paysagères. Elle est à formuler selon les trois échelles d'intervention du forestier :

- Territoire dans lequel s'inscrit le massif forestier : définir l'identité et les éléments de cohérence paysagère,
- Massif ou forêt : diagnostiquer les ambiances au sein des trames forestières et caractériser les lisières forestières* externes,
- Sites d'accueil en forêt : traiter les entrées, les espaces d'accueil, les pôles à mettre en valeur, aménager les lisières et les transitions paysagères, apporter une attention particulière au contact avec l'espace urbanisé (ONF, 2011).

La définition de l'identité des massifs forestiers au sein du territoire est déterminée par les unités paysagères délimitées et décrites au sein de l'Atlas du paysage de la Martinique. La carte de la figure n°19 permet de situer géographiquement les sites d'accueil au sein de ces unités paysagères.



Figure 19 : carte des unités paysagères et localisation des sites d'accueil (Hecht S. 2015, d'après l'Atlas des paysages de la Martinique-PNRM)

A l'échelle du massif forestier, trois zones sont caractérisées selon l'usage qui en est fait et l'organisation de l'espace (fig.20). Les trois zones sont :

- **l'entrée et espace d'accueil*** : cet espace est principalement dédié à l'accueil du public, la forêt y est sécurisée les chemins et routes d'accès sont roulants et confortables : l'information, le mobilier d'accueil et les aires de pique-nique organisent l'espace. Le public est orienté vers les principaux pôles d'attractivité et les parcours aménagés le stationnement est à organiser si possible en amont. La fréquentation y est plus intense.
- **la zone de découverte** : cet espace est dédié aux interactions du public avec la forêt. La découverte s'y opère grâce à un réseau de sentiers plus ou moins dense qui relie les polarités* au sein du site d'accueil*, la forêt y est sécurisée et le paysage travaillé, les sentiers et chemins sont entretenus et signalés. Ce périmètre peut accueillir des sentiers d'interprétation, des sentiers accessibles aux personnes handicapées, des parcours artistiques et des parcours sportifs.

- **le cœur de forêt** : cet espace n'est pas géré spécifiquement pour l'accueil du public : de fréquentation faible, sauf à proximité des cheminements aménagés pour les pratiques des visiteurs. Ce sont des zones « fermées », exploitées et marquées par le rythme des actions sylvicoles mais surtout, dans notre cas, des espaces à forte sensibilité écologique. Quelques sentiers sont entretenus et balisés pour les randonneurs (petite et grande randonnée). Des routes forestières sont présentes et peuvent être traversées ou empruntées par les visiteurs. Ces itinéraires sont accessibles depuis les portes d'entrée dans le massif et viennent les connecter.

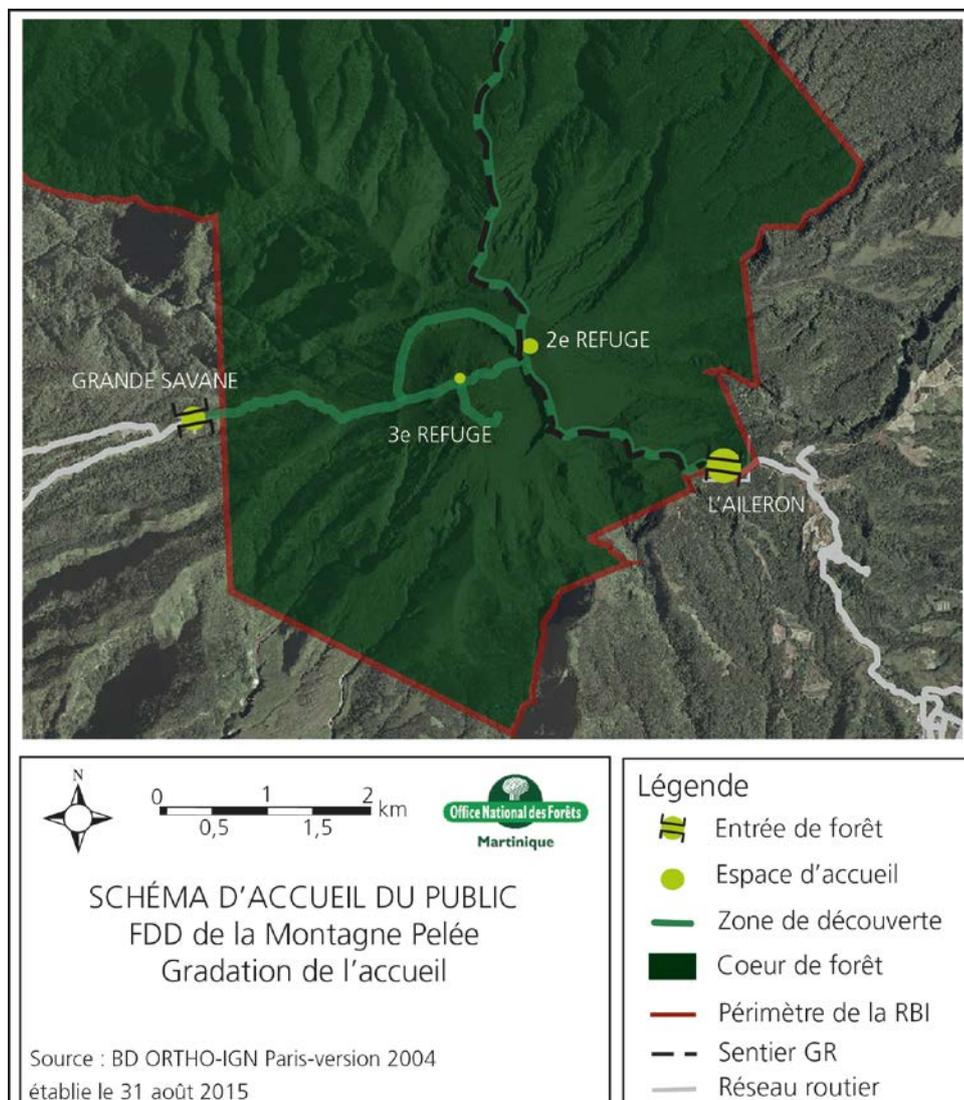


Figure 20 : zoom du schéma de l'organisation de l'accueil en FDD de la Montagne Pelée. (S. Hecht, 2015)

Ce zonage permet de déterminer les niveaux d'intervention sur les sites. Les interventions concernent les aménagements et sont définis comme suit :

- **Intervention faible** : travaux de renaturation, aménagement de faible amplitude en termes d'accueil. L'objectif est de protéger la forêt tout en maintenant l'accessibilité pour la promenade du public.
- **Intervention moyenne** : valorisation des richesses et de l'identité du site, animation et organisation de nouvelles pratiques.

- **Intervention forte** : création de projets spécifiques à l'accueil du public, consolidation ou extension d'aménagements, vise un public de proximité ou s'inscrit dans une logique touristique.

Pour le schéma d'accueil de la forêt des Volcans, les interventions sont surtout conditionnées par les projets et études en cours sur huit sites. Le reste des sites demande de petites interventions, telles que l'entretien, le remplacement de mobiliers, ou l'amélioration du stationnement sont préconisés (fig. 21).

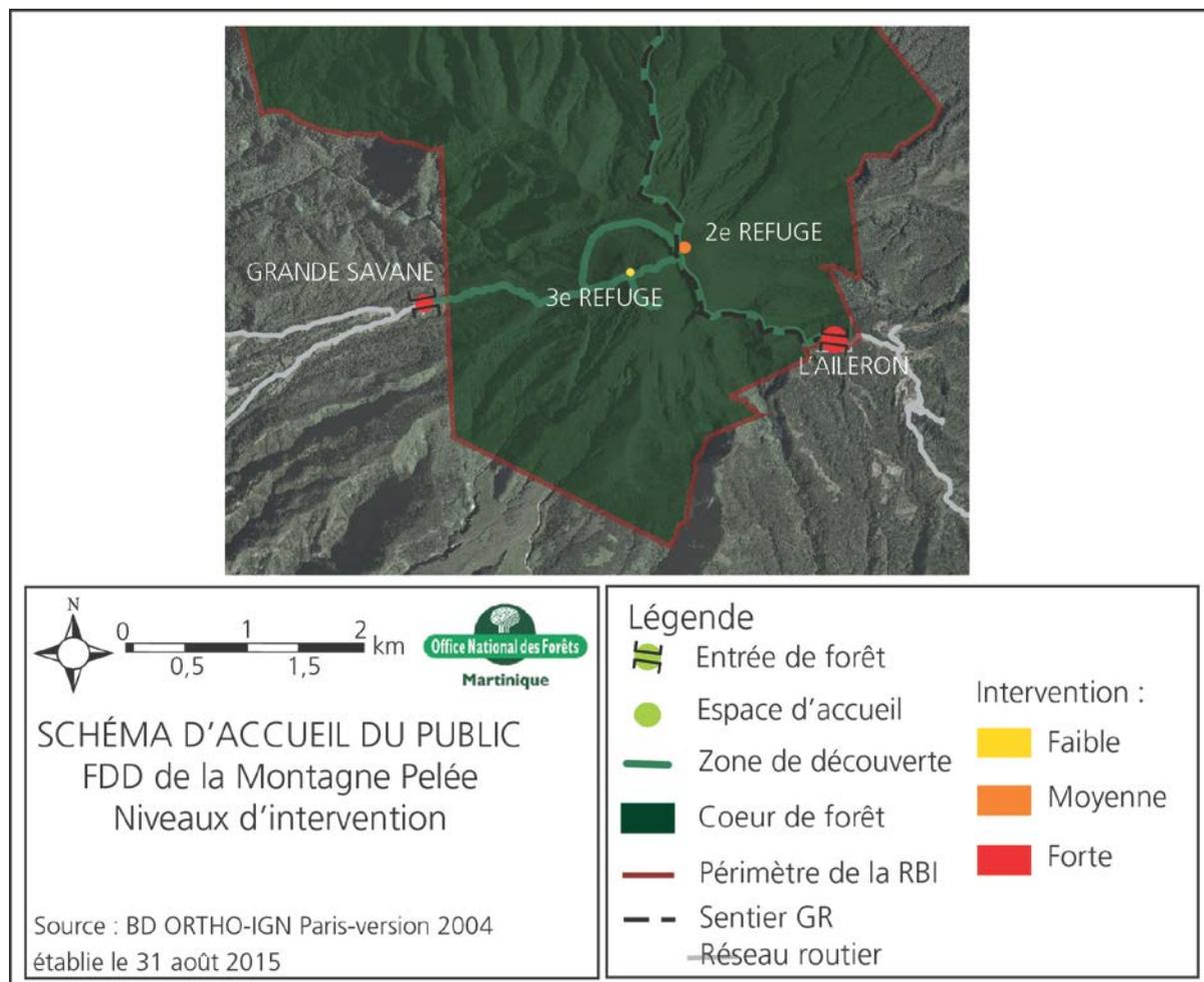


Figure 21 : zoom du schéma spatial des niveaux d'intervention sur les sites en FDD de la Montagne Pelée. (S. Hecht, 2015)

La stratégie paysagère est un cadre pour les futures propositions d'aménagements sur les sites en forêt. Pour cela l'analyse aux trois échelles (territoire, massifs forestiers et sites) a été réalisée pour mieux cerner les éléments à mettre en valeur, les matériaux à utiliser et le type d'essences à implanter. Les préconisations sont alors données selon le type de zone en forêt : espace d'accueil, zone de découverte et cœur de forêt.

Dans le cas du schéma d'accueil en forêt des Volcans, au niveau des espaces d'accueil, il est préconisé de conserver et valoriser les ambiances forestières et naturelles des sites en utilisant dans les aménagements du mobilier bois (bois local) et d'utiliser des roches volcaniques trouvées sur place ou en carrière pour faire des assises ou délimiter une zone de stationnement.

Au niveau de la zone de découverte, il est conseillé de maintenir une lisière dense naturelle afin de garder les visiteurs sur les sentiers. En effet, dans le cas de la forêt tropicale humide en Martinique, la végétation des lisières peut être très dense, avec une dynamique importante. Ainsi le débroussaillage des sentiers ne doit pas aller au-delà des bordures de ceux-ci.

L'emprise du sentier en Martinique doit être comprise entre 90cm et 1,20 m selon la réglementation donnée par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et le Plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée (PDIPR). Les bordures sont défrichées sur 30cm à 1m en moyenne selon les cas (Gillet A. responsable sentiers, DR Martinique, comm. pers.).

Enfin, au niveau du cœur de forêt, il est recommandé de maintenir l'ambiance naturelle en évitant d'instaurer du mobilier autre que de la signalétique.

Par ailleurs, la part culturelle de la zone géographique, où se localise un site, peut être intégrée dans les aménagements, ou dans les usages prévus par les aménagements. Par exemple un site peut accueillir un évènement musical ou dansant, comme les « moments bèlè ». Le moment bèlè est un temps artistique martiniquais mêlant danse traditionnelle, musique rythmée par des tambours et chants autour duquel les gens se rassemblent. Cela fait référence à la culture des mornes martiniquais après l'abolition de l'esclavage. Le site des Trois Sources de Pérou se trouvant sur un morne peut très bien accueillir ce genre d'évènement.



Figure 22 : entrée du site d'accueil des Trois Sources de Pérou en 2015. (Hecht S., 2015)



Figure 23 : croquis d'une perspective d'aménagement proposé sur l'entrée du site d'accueil des Trois Sources de Pérou. (Hecht S. 2015)

4. Discussions

4.1. L'apport de la méthode d'analyse du paysage dans le schéma d'accueil du public en forêt

Si la méthode employée pour l'analyse des paysages forestiers a été réalisée sur la base d'une forêt peu exploitée et de type tropical humide, son application reste large, c'est-à-dire sur d'autres types de forêt de caractéristiques différentes. C'est une méthode qui se veut compréhensible par tous et pragmatique. Elle a permis de structurer le diagnostic paysager et de dégager les principales préconisations pour la stratégie paysagère. La grille d'analyse pourra être réutilisée pour la phase du suivi et de l'évaluation des aménagements.

4.2. La spécificité de la Martinique

Les paysages étudiés pour ce schéma d'accueil ne peuvent être rapprochés de ceux étudiés habituellement par les schémas d'accueil métropolitains. Le relief, l'accessibilité, le climat et les essences forestières influencent la gestion forestière, l'implantation des sites d'accueil et donc l'identité des lieux.

De plus, une vision novice sur les paysages martiniquais a permis de faire ressortir les éléments qui ne sont plus vus par les habitants eux-mêmes. Cependant, l'avis de locaux a permis la compréhension de certains usages de la forêt et de leur perception de ce milieu.

4.3. Les limites de la méthode

Cette méthode s'appuie sur le constat mais aussi sur la perception et donc le subjectif. L'analyse peut donc être différente selon les personnes qui la réalisent. Elle pourrait être réalisée à plusieurs, c'est-à-dire en équipe et ainsi ajuster les propos de manière plus objective. Une équipe permettrait de réaliser un travail plus enrichissant, néanmoins il faut tenir compte des effectifs du personnel et des moyens limités au sein de l'Office.

4.4. Le fonctionnement interne de l'ONF

L'ONF possède un bureau d'étude local reconnu, ce qui permet d'avoir la confiance des partenaires (élus, agents locaux...) et une identification facilitée pour les usagers. En revanche, l'impartialité de la phase de diagnostic pourrait être mise en cause car le travail est réalisé en interne. La validation au préalable au sein de la Direction Régionale peut poser des contraintes et limiter certains débats. Or, le fait de confier cette mission à un stagiaire, extérieur à l'ONF, a permis d'avoir un regard neuf et neutre. Le rôle du stagiaire a été aussi d'être animateur d'une concertation en interne avec les experts.

De plus, la démarche nécessite plusieurs domaines de connaissance et de compétences présentes au sein de l'ONF. Mais du fait d'un emploi du temps chargé pour tous, les différentes personnes ressources sont souvent difficiles à réunir au même moment. Les informations sont alors glanées au fur et à mesure.

4.5. L'organisation du travail

L'ONF a développé un réseau Paysage et Accueil du Public à l'échelle nationale ce qui a permis des échanges entre les différentes personnes chargées d'élaborer un schéma d'accueil. Ce réseau est coordonné au niveau national par une chargée de mission Paysage qui a pu être rencontrée lors d'une de ses visites en Martinique au début du stage. Ce fut alors une chance de pouvoir discuter avec elle de l'organisation du travail pour le schéma d'accueil.

Malgré la planification à l'avance des étapes de travail, certaines phases ont duré plus que d'autres. En effet, l'étape des enquêtes a pris du temps notamment au moment de la prise de rendez-vous avec chaque partenaire. Le temps de réponse pour fixer un rendez-vous était plus ou moins long pour certains. De plus, l'étape demandant aux partenaires un retour sur les propositions d'objectifs pour le schéma d'accueil à la suite du premier comité de pilotage n'a pas été fructueuse. Cette phase a malheureusement eu lieu pendant les mois de vacances scolaires. La concertation fût donc limitée et contrainte par le peu de retours des acteurs.

Toutes les étapes du schéma d'accueil n'ont pas pu être étudiées dans le temps imparti du stage, comme celle du montage des projets, la réalisation des travaux, le suivi et l'évaluation des aménagements.

4.6. La concertation

L'aspect de la concertation est un volet primordial dans l'élaboration d'un schéma d'accueil. Des entretiens en face à face ont été organisés, des usagers rencontrés, des partenaires écoutés (maires, représentants des établissements publics, offices de tourisme, communautés d'agglomération).

Le support des entretiens était un questionnaire à questions ouvertes. Cela a permis aux personnes de s'exprimer librement. Cependant, ce type de questionnaire a des limites. Il faut disposer de temps et de moyens afin de réaliser l'enquête de manière qualitative. Ensuite, l'analyse quantitative devient difficile sans logiciel spécifique pour le traitement des données.

Par ailleurs, dans l'enquête auprès des usagers, la question portant sur la perception de la forêt est de l'ordre du ressenti, et difficilement quantifiable dans des analyses statistiques. Ainsi, ce qui ressort des enquêtes est une divergence dans les attentes des usagers. Une catégorie d'usagers fréquente la forêt pour aller sur des sites d'aspect naturel, ressourçant et loin de la ville et donc avec un niveau d'équipement très faible. L'autre catégorie d'usagers souhaite quant à elle un plus haut niveau de confort et d'équipement.

L'enquête auprès des usagers a permis d'avoir une idée de leurs attentes. Seulement cinquante personnes ont été interrogées sur une période d'un mois et uniquement sur trois sites. Pour avoir des résultats plus pointus sur l'avis et les attentes des usagers, les variables de la durée de l'enquête et des sites où ont lieu les enquêtes sont à considérer. Une enquête d'un an

prendra en compte l'effet de saisonnalité et la différence entre les usagers du week-end et de la semaine. Une enquête sur plus de trois sites sera aussi plus représentative des différents usagers.

Les analyses ne sont pas suffisamment fines, toutefois les acteurs ont déjà pu s'exprimer lors d'ateliers thématiques pendant la première phase d'élaboration du dossier du label « Forêt d'Exception » en octobre 2014. On peut considérer qu'on a construit la concertation en externe dans la durée puisque les partenaires, qui sont pour la plupart les mêmes que pour le processus du schéma, ont pu alors s'exprimer sur plusieurs problématiques dont l'accueil du public en forêt.

De plus, deux comités de pilotage ont été organisés pour présenter et valider les étapes du schéma d'accueil : le diagnostic et la formulation du schéma. Le premier a eu lieu le 20 juillet 2015, pendant les vacances scolaires et 1/5 des partenaires étaient présents. Le second comité a eu lieu le 16 septembre 2015, à la rentrée, 1/3 des partenaires ont participé dont des professionnels de la randonnée et deux maires en personne.

Enfin, lors des entretiens, les partenaires n'avaient pas forcément tous la vision fine du terrain, d'où la nécessité de planifier des temps forts de travail collectif. Ainsi, deux sorties en groupe sur certains sites en forêt auraient pu être utiles pour remplir le questionnaire de manière plus juste. Des ateliers spécifiques à la démarche du schéma d'accueil auraient également pu être organisés avec les partenaires contactés pour discuter des enjeux paysagers sur les massifs forestiers. Ceci pour ensuite dégager des stratégies et des scénarii en accord avec les usagers et le gestionnaire.

4.7. Les perspectives de travail envisageables

Ce schéma d'accueil en forêt des Volcans doit se décliner selon de nouveaux aménagements sur certains sites.

Concernant la méthode de récolte d'information sur le terrain, cette dernière pourra être utilisée pour le suivi des sites en assurant son actualisation et ainsi le suivi de l'évolution des aménagements. De plus, l'ONF gère d'autres forêts dans les autres parties de l'île notamment les sites d'accueil en Forêt Domaniale du Littoral. Ces sites sont situés dans des zones fortement touristiques et présentant donc un enjeu d'accueil du public au moins aussi important, même si certaines problématiques sont différentes.

Conclusion

La forêt des Volcans : un contexte complexe et des enjeux forts

La forêt des Volcans est une partie du territoire du nord de la Martinique au contexte topographique, historique, environnemental et culturel riche et complexe. Les deux massifs forestiers contiennent des ressources en eau, en biodiversité et en bois majeures pour l'île. Ils sont aussi de plus en plus fréquentés pour randonner, pique-niquer, se baigner, passer un moment en forêt dans une ambiance rafraichissante et naturelle. Cependant, la fréquentation augmentant et les besoins de société évoluant, des réaménagements sont nécessaires et doivent être harmonisés grâce au schéma d'accueil. Ce document élaboré par l'ONF en concertation avec tous les acteurs du territoire fait l'état des lieux, donne des préconisations et monte des projets pour les sites d'accueil en forêt. Les enjeux du schéma d'accueil étant pluridisciplinaires, l'angle du paysage est le plus pertinent pour les traiter.

La méthodologie mise en œuvre : une démarche structurée et longue

Afin de traiter au mieux les enjeux d'accueil du public dans cet espace sensible qu'est la forêt, la méthode de l'ONF est décrite dans un guide, le « Memento ». Il a été complété ici, dans ce mémoire, par une méthode de récolte des données sur le terrain et de transcription visuelle pour la conception d'un document d'analyse paysagère qui se veut transversal. Bien que le travail ait été effectué en forêt tropicale humide, la structure de la méthode employée peut s'appliquer sur d'autres forêts.

Une place évidente et omniprésente pour le paysage dans le schéma d'accueil du public

L'approche physique, culturelle, la gestion forestière et les usages sont les domaines développés par le paysage. Ceux-ci sont les éléments de notre cadre de vie, de notre environnement qui peut d'une certaine manière être valorisé. Le paysage, notion transversale apparaît donc à toutes les phases du schéma d'accueil, de l'état des lieux en passant par la concertation et la réalisation des aménagements.

Perspectives de travail pour le schéma d'accueil en forêt des Volcans

Le schéma d'accueil, à l'échelle de la forêt des Volcans, a été présenté et validé en comité de pilotage jusqu'à la partie stratégie paysagère en septembre 2015. Les phases de montage des projets et réalisation des travaux s'effectueront courant 2016. Ce document s'inscrit dans un processus dynamique, il est à actualiser d'ici une dizaine d'années, avant 2025, pour réaliser des aménagements adaptés aux usages et aux conditions climatiques. C'est aussi un processus en concertation continue, il doit rassembler les avis de tous et sa mise en œuvre dépendra de la motivation de chacun. Ce schéma d'accueil est une voie de valorisation de la forêt qui s'inscrit dans une procédure qui englobe d'autres actions : le label « Forêt d'Exception ».

Perspectives d'étendue des schémas d'accueil du public en forêt en Martinique et ailleurs

C'est le premier schéma d'accueil sur le territoire de la Martinique, mais cette île ne compte pas seulement les forêts départementalo-domaniales de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet. Il serait intéressant d'élaborer un schéma d'accueil pour les autres FDD, les forêts départementales et domaniales du littoral, qui représentent respectivement 3%, 9% et 11% des forêts relevant du régime forestier.

Concernant les autres territoires ultras-marins, un schéma d'accueil est déjà réalisé à la Réunion et un autre est en cours d'élaboration en Guyane.

Bibliographie

Accart C. et al. (2006). **Méthode préalable à la réalisation d'un atlas des paysages forestiers**. Projet pluridisciplinaire, Diplôme des Sciences Horticoles Approfondies spécialité paysage, INH et ONF, Angers et Orléans. 90p.

Augier D. (2007). **L'écotourisme forestier : pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique**. *Études caribéennes*, n°6, 8p. [<http://etudescaribeennes.revues.org/440> – mise en ligne 4 février 2008, consulté le 18 août 2015]

Biache C., Mériaux A. (2015). **Diagnostic Paysager : schéma d'accueil du public du massif de Boscodon-Morgon**. Gap : Office National des Forêts. 95p.

Blais A. (chef de projet Accueil du Public, paysage et développement local). (2014). **Schéma d'accueil du massif de la Sainte Baume**. Office National des Forêts. 171p.

Breman, P. (2005). **Les ambiances paysagères : une méthode d'analyse au service du gestionnaire**. Fontainebleau : LIFE Urban Woods for People, Office National des Forêts. 8 p.

Breuil A. et Sastre C. (2007). **Plantes, milieux et paysages des Antilles françaises : écologie, biologie, identification, protection et usages**. Biotope, Mèze, (Collection Parthénope), 672 p.

Burešova L. et al. (2006). **Méthode : atlas des paysages forestiers**. Projet pluridisciplinaire, Diplôme des Sciences Horticoles Approfondies spécialité paysage, Institut National d'Horticulture et Office National des Forêts, Angers et Orléans. 34p.

Centre Régionale de la Propriété Forestière de Franche Comte, Office National des Forêts (Direction Régionale de Franche-Comté). (2009). **Manuel paysager pour la forêt comtoise**. Besançon : ONF, 14 rue Plançon. 247p.

Chevet D. et al. (2014). **Schéma stratégique d'accueil du public : Massif de Bouconne – Haute-Garonne**. Toulouse : Office National des Forêts et INP ENSAT. 95p.

Colson V., Granet A-M., Vanwijnsberghe S. (2012). **Loisirs en forêt et gestion durable : l'aménagement récréatif et touristique intégré des massifs forestiers et des espaces naturels**. Gembloux (Belgique) : Les presses agronomiques de Gembloux, A.S.B.L. p.23-43.

Comite Martiniquais du Tourisme. (2015). **Synthèse du Bilan du Tourisme 2014**. Fort-de-France (Martinique) : CMT. 9p.

Conseil General de la Martinique, Office National des Forêts (Direction Régionale de Martinique). (2014). **Martinique : terre de randonnée 2014-2015**. Carte touristique. 1p.

Dehoorne O., Furt J-M., Tafani C. (2011). **L'éco-tourisme, un « modèle » de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français ? Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique**. *Études caribéennes*, n°19, 18p. [<http://etudescaribeennes.revues.org/5303> - mise en ligne le 3 juin 2013, consulté le 18 août 2015].

Gernigon C. (2009). **Paysages forestiers-Lexique**. Paris : Office National des Forêts et Direction de l'environnement et du développement durable. 36p.

Gernigon C. (2012). **Mémo « Le paysage en forêt » : éléments paysagers caractéristiques, pour une lecture et un travail paysager à l'échelle de la forêt et de ses sites paysagers.** Paris : ONF, DERN. 1p.

Mace F. et al. (2007). **Réserve biologique intégrale de la Montagne Pelée : premier plan de gestion 2006-2014.** Fort-de-France (Martinique) : ONF. 188p.

Office National des Forêts Martinique. (2015). **Rapport de Gestion Durable 2014.** Fort-de-France (Martinique) : Office National des Forêts. 72p.

Office National des Forêts. (2011). **Memento « Méthode pour le schéma d'accueil du public en forêt ».** Paris : Direction de l'environnement et du développement durable. 248p

Office National des Forêts. (2015). **Schéma d'accueil du public : Forêt domaniale du consulat de Foix.** Foix : ONF. 92p.

Parc Naturel Régional de la Martinique. (2013). **Atlas des paysages de la Martinique.** Fort-de-France (Martinique) : PNRM, Région Martinique, DEAL Martinique et FEDER. 825p.

Région Martinique. (2013). **Le Nèg Mawon, symbole de résistance.** 2p. [<http://www.region-martinique.mq/blog/le-neg-mawon-symbole-de-la-resistance/> - consulté le 10 août 2015].

Villard P. consultant et Pollen Conseil. ((2013). **Contrat d'Etude Prospective : Secteur du Tourisme, Rapport final.** Fort-de-France (Martinique) : DIECCTE, CG 972. 152p. [<http://www.region-martinique.mq/wp-content/uploads/2013/09/Rapport-final-CEP-Tourisme-v9.pdf> – consulté le 10 juillet 2015]

Sitographie

- (1) Davodeau H. Site personnel destiné aux étudiants de "l'école du paysage" d'Angers, enseignements. <http://hervedavodeau.jimdo.com/enseignements>. [Consulté le 24 juillet 2015].

**AGROCAMPUS
OUEST**

CFR Angers

CFR Rennes



Année universitaire : 2014 – 2015

Spécialité :

Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Ingénierie des Territoires

Mémoire de Fin d'Études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

**Quelle place pour le paysage dans l'élaboration
d'un schéma d'accueil du public en forêt ?
Cas de la forêt départementalo-domaniale de la Montagne Pelée et
des Pitons du Carbet en Martinique.**

Par : Suzelle HECHT
ANNEXES

Soutenu à Angers le vendredi 9 octobre 2015

Devant le jury composé de :

Président : David Montembault

Maître de stage : Yvonne Remy

Enseignant référent : Sébastien Caillault

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Annexe I : fiche action n°11 "réalisation et mise en œuvre du schéma d'accueil du public »

Source : Savry C. (2015) – extrait du contrat de projet « Forêt d'Exception »

<p>FICHE ACTION</p> <p>N° 11</p>	<p>INTITULÉ DE L'ACTION</p> <p>Réalisation et mise en œuvre du schéma d'accueil du public</p>
<p>CONTEXTE / ENJEUX</p>	
<p>La renommée de la forêt des Volcans de Martinique vient surtout du massif de la Montagne Pelée, sur lequel le réaménagement des sentiers vient de se terminer. Le massif des Pitons du Carbet, moins connu des touristes, ne dépare pourtant pas au niveau de ses richesses biologiques (RBI, ZNIEFF...) et paysagères. Les points d'accès au massif sont relativement peu nombreux, parfois moins accessibles et vétustes, et l'offre d'accueil apparait plus faible.</p> <p>La réalisation du schéma d'accueil s'inscrit donc dans la volonté d'amélioration de l'aménagement et de l'accessibilité à la forêt, ainsi que d'amélioration de l'information et de la communication auprès du public.</p>	
<p>OBJECTIFS</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer et organiser la fréquentation à l'échelle du massif • Promouvoir des structures d'accueil et des activités touristiques présentes sur les massifs et leur environnement • Appropriation de la forêt par le grand public 	
<p>TERRITOIRE CONCERNE</p>	
<p>Forêt des Volcans de Martinique</p>	
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du schéma d'accueil (en cours) <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la fréquentation (qualitative et quantitative) • Diagnostic du territoire, avec les éléments remarquables liés à l'accueil en forêt (cascades, points de vue, sites géologiques remarquables, arbres remarquables, patrimoine historique, canyoning...), les dessertes, les éléments externes pouvant présenter un intérêt (offres d'hébergement, restauration, OT...), analyse paysagère • Définition des enjeux et du développement potentiel en tenant compte des contraintes environnementales et paysagères • Zonage et priorisation des enjeux (accueil, paysage, exploitation, risques naturels...) • Elaboration de propositions avec zonage physique (entrées, aires d'accueil, cœur de massif...) - Mise en œuvre du schéma d'accueil <ul style="list-style-type: none"> • Réaménagement de l'aire d'accueil de la Donis (projet de chantier d'insertion ; réhabilitation d'une ancienne maison de garde ; sentiers à thème ; sentier d'interprétation sur la foresterie : voir fiche 13-1) • Réaménagement de l'aire d'accueil de l'Alma (sentiers à thème ; sentier d'interprétation sur la géologie : voir fiche 13-1) • Réaménagement de l'Aileron (PNRM) avec reconstruction du 1^{er} Refuge intégré dans le 	

paysage <ul style="list-style-type: none"> • Réaménagement des sentiers de la Pelée (réalisé en 2015) • Réaménagement des refuges de la Pelée • Mise en place d'une signalétique réglementaire RBI • Entretien, aménagement et mise en valeur des sentiers et aires d'accueil (voir fiche 13-2) 					
MAÎTRE D'OUVRAGE			MAÎTRE D'OEUVRE		
ONF ; PNRM (Aileron) ; CG (sentiers)			ONF ; PNRM (Aileron)		
PARTENAIRES /LIEN AVEC D'AUTRES PROGRAMMES					
PNRM ; CG ; CR ; Cap Nord (projet DoME) ; DEAL ; ODE ; BRGM ; Offices de Tourisme					
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION					
- Schéma d'accueil : rendu de l'étude, validation des partenaires, mise en place effective des propositions - Réaménagements : enquêtes qualitatives et quantitatives ; comptage des téléchargements sur les applications mobiles					
COÛT DE L'ACTION					
Etude Schéma d'accueil : 42 000 € (2015, déjà initié) Réaménagement de la Donis : 500 000€ (2016) Réaménagement de l'Alma : 540 000 € (2017) Réaménagement de l'Aileron : 1 860 500 € HT Réaménagement des Refuges : 220 000 € Signalétique RBI : 55 000 € Entretien et mise en valeur des sentiers : 3 000 000 € TOTAL : 6 217 500 €					
CALENDRIER PREVISIONNEL					
	2015	2016	2017	2018	2019
Schéma d'accueil	X				
Site de la Donis		X			
Site de l'Alma			X		
Site de l'Aileron		X	X		
Refuges				X	
Signalétique RBI			X	X	X
Sentiers	X	X	X	X	X

FINANCEURS ENVISAGES

Schéma d'accueil : ONF

Site de l'Alma : Europe ; CG ; CACEM ; CAP Nord ; FdF ; Fonds St Denis ; ODE ; ONF

Site de la Donis : Europe ; CG ; CACEM ; FdF ; ONF

Refuges : Europe ; CG ; CR ; ONF (20%) ; DEAL

Aileron : PNRM

Signalétique RBI : ONF ; DEAL

Sentiers : CG ; ONF

Annexe II : carte de localisation des sites d'accueil en forêt des Volcans de Martinique

Source : ONF (2015)



Annexe III : fiche d'observation pour les relevés de terrain.

Source : Hecht S. (2015), d'après PRET 2008

FICHE D'OBSERVATION DES ESPACES EN FORÊT

Date et durée de l'observation : Nom du site :

Nom commune :

Zonage(s) PLU POS :

Statut(s) de protection :

Niveau d'équipement :

Météo :

Accès par :

Superficie de l'espace ouvert :

CONTEXTE PHYSIQUE

- Entrée de forêt lisière urbaine
- Entrée de forêt lisière rurale
- Intérieur de forêt
- Refuge
- Sommet

Contexte sonore : Sonore / Bruyant / Peu bruyant / Silencieux

Dénivellation : Terrain plat / Terrain pentu : dénivelé =

Revêtement au sol :

- Naturel : terre / gazon
- Artificiel : empierré / bitumé

Etat du site : bon / moyen / dégradé / très dégradé

Origine des dégradations éventuelles :

Eléments remarquables/ richesse patrimoniale :

USAGERS DU SITE

Type de public :

- Amis
- Famille
- Groupe scolaire
- Groupe de touristes

Origine : touriste / locale

Valeurs d'usage observées :

- Marcheurs
- Balade
- Baignade
- Canyoning
- Pique-nique
- Animations
- Découverte d'un site :

Fréquentation (avec comptage approximatif): Faible / Modérée / Abondante

Fréquentation maximale observée :

Impact sur les milieux + degré d'impact (fort, moyen, faible):

- Sur le sol
- Sur la végétation
- Sur la faune

ACCESSIBILITE

- Piétons
- PMR
- Cyclistes
- Cavaliers
- Automobilistes
- Par transport en commun

Signalétique routière : oui / non Localisation :

Signalétique informative/pédagogique : oui / non Localisation :

CIRCULATIONS INTERIEURES

Sentiers (+linéaire en m) :

- Pédestres
- Cyclables
- Equestres

Parkings véhicules légers : nombre : nombre de places :

Etat du (des) parking(s) :

Parkings cars : nombre : nombre de places :

Etat du (des) parking(s) :

SUGGESTIONS

Objectifs d'aménagement/ Travaux :

Nouvelle classification : prioritaire ou non

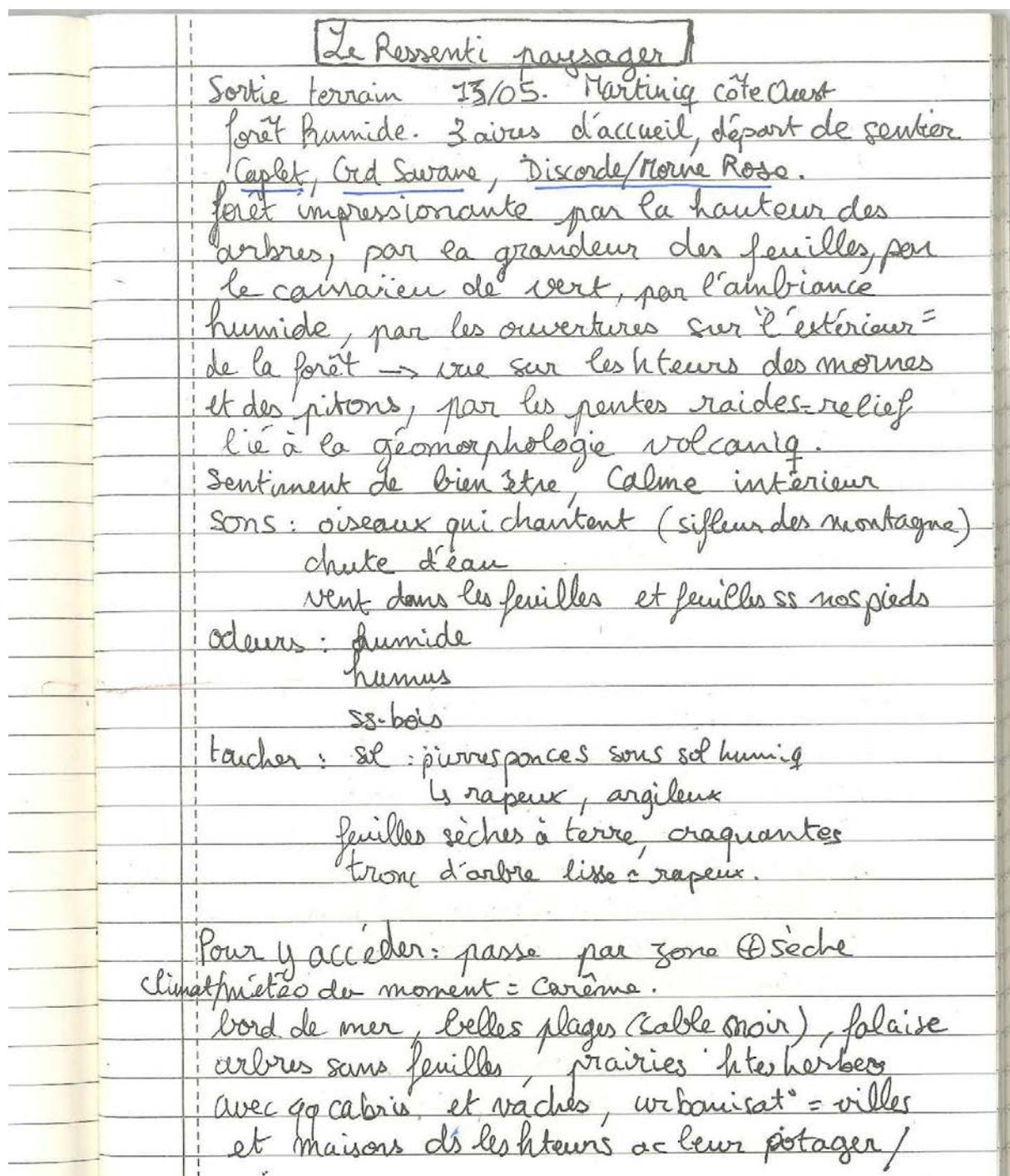
Annexe IV : Tableau d'observation : Mobilier et signalétique (nature et état)

Source : Hecht S. (2015), d'après PRET 2008

Nature du mobilier	Nombre d'unité	Emplacement GPS	Etat général de l'équipement (Bon, Moyen, A remplacer)	Remarques (adaptation souhaitable ...)
Infrastructure / Pôle d'accueil				
Ajoupa / Abri / Carbet				
Ajoupa avec table-banc				
Table-banc				
Banc				
Ponton				
Barbecue / Place à feu				
Cache-conteneur				
Passerelle / Escalier				
Platelage				
Parking				
Barrière				
Enclos de régénération				
Plots de protection / Clôture				
Jeux d'enfants				
Agrès sportifs				
Panneau d'accueil et d'information				
Totem réglementaire				
Table d'orientation				
Sanitaires				
Point d'eau / Fontaine				

Annexe V : exemple de notes prises après une visite d'un site sur le terrain

Source : Hecht S. (2015)



Annexe VI : Questionnaire usagers des sites en forêt

Source : Hecht S. (2015)



Lieu et date :

Accueil du public en forêt : questionnaire usagers

Présentation de l'enquêteur et de l'organisme responsable de la recherche : Suzelle Hecht, stagiaire chargée du schéma d'accueil du public en forêt à l'ONF.

Le schéma d'accueil du public en forêt est une démarche concertée d'aménagement d'un espace forestier pour accueillir les publics. Elle est menée à l'échelle d'un territoire. Basée sur un diagnostic de l'espace forestier et ses composantes locales, elle formule une stratégie d'accueil à l'échelle de la forêt considérée et de ses sites.

Le schéma d'accueil du public en forêt s'inscrit ici dans le processus de labellisation Forêt d'Exception®.

Présentation de l'étude : Etude pour comprendre par qui sont pratiqués les sites d'accueil et les sentiers en forêt de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet, quand, comment, et ce qui est attendu par les usagers pour ensuite améliorer l'accueil du public en forêt.

L'Office National des Forêts est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous tutelle conjointe du Ministère chargé de l'Agriculture et du Ministère chargé de l'Environnement. Une de ses missions est la gestion durable des forêts publiques.

Objectifs de l'enquête :

- ✓ Connaître l'avis et l'attente du public relatif aux équipements en forêt
- ✓ Connaître la perception des usagers des forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet

1. Est-ce la première fois que vous venez ici ? Oui Non
2. Comment avez-vous choisi de venir ici ?

3. Quelle(s) activité(s) pratiquez-vous sur ce site ?

4. Avec qui les pratiquez-vous ?

Seul en famille entre amis en couple autre :

5. Pendant combien de temps ?

Moins de 2h une demie journée (entre 3 et 4h) toute la journée

6. A quelle fréquence ? (Précisez le nombre de fois où vous êtes venu en face de la réponse cochée)

Plusieurs fois par an : plusieurs fois par mois : plusieurs fois par semaine :

autre :

7. Quel(s) autre(s) site(s) avez-vous fréquenté sur les forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet ?

8. En quelques mots, qu'est-ce que vous évoque les forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet ?

9. Que pensez-vous de l'accueil du public en forêt, plus particulièrement sur la Montagne Pelée et les Pitons du Carbet ? (Etat du mobilier/ informations données/ activités proposées/ offre d'accueil)

Est-ce très satisfaisant satisfaisant peu satisfaisant pas satisfaisant ? (Veuillez préciser pourquoi)

10. Quel(s) souhait(s) avez-vous pour l'amélioration des sites d'accueil ? (ex : accès handicapé, sanitaire, signalétique, projet artistique, sentier de découverte ou d'interprétation, ouvrir un point de vue...)

Profil de la personne interrogée :

Homme Femme

Age : moins de 20 ans entre 20 et 39 ans entre 40 et 59 ans entre 60 et 75 ans plus de 75 ans

Situation professionnelle : employé à temps plein à temps partiel sans emploi étudiant retraité autre :

Situation familiale : couple oui non, enfants oui non

Niveau d'étude : collègue lycée licence master doctorat

Lieu de résidence et depuis combien de temps:

Martinique :

Métropole :

Autre :

Annexe VII : Questionnaire partenaires du schéma d'accueil

Source : Hecht S. (2015)



Lieu et date :

Appel à contribution des partenaires

Etude Schéma d'Accueil du Public en FORET DES VOLCANS (massifs de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet)

L'Office National des Forêts lance un appel à contributions pour nourrir la réflexion sur l'étude du schéma d'accueil de la FORET DES VOLCANS (massifs de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet).

Le schéma d'accueil du public en forêt est une démarche concertée d'aménagement d'un espace forestier pour accueillir les publics. Elle est menée à l'échelle d'un territoire. Basée sur un diagnostic de l'espace forestier et ses composantes locales, elle formule une stratégie d'accueil à l'échelle de la forêt considérée et de ses sites. Le schéma d'accueil du public en forêt s'inscrit ici dans le processus de labellisation Forêt d'Exception®.

Vous êtes invité à contribuer à la démarche par vos projets et vos idées en remplissant le questionnaire ci-après:

Objectif de l'appel à contribution :

- ✓ Recueillir les avis et les attentes sur les aménagements et projets dans les forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet.

I. Votre organisme, votre nom et votre fonction :

II. Quel est votre niveau de connaissance du massif de la Montagne Pelée ? Très bon bon moyen faible nul

Quel est votre niveau de connaissance du massif des Pitons du Carbet ? Très bon bon moyen faible nul

III. Quels sont selon vous les **sites et sentiers** de la forêt destinés à accueillir du public ?

Montagne Pelée :

Pitons du Carbet :

IV. Comment qualifieriez-vous les **aménagements et les équipements existants** sur ces massifs ? Existe-t-il des équipements manquants ? (remplir la fiche de satisfaction associée à ce questionnaire)

Montagne Pelée :

Pitons du Carbet :

V. Selon vous quels sont les **usages et les pratiques associés** principalement à ces massifs ?

Montagne Pelée :

Pitons du Carbet :

VI. Selon vous quels sont les **points forts** de ces sites d'accueil et sentiers ?

Montagne Pelée :

Pitons du Carbet :

VII. Selon vous quels sont les **points d'amélioration** qui pourraient exister sur ces sites et sentiers ?

Montagne Pelée :

Pitons du Carbet :

VIII. Avez-vous une suggestion ou description de projet sur un ou plusieurs sites (ou sentiers) ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez annexer un document au questionnaire pour détailler votre projet ou votre idée

IX. Effets attendus de votre projet ?

X. Partenaires techniques et/ou financiers possibles ?

Annexe VIII : fiche de satisfaction des aménagements sur les sites d'accueil

Source : Hecht S. (2015),

Lieu et date :



Évaluation de la satisfaction des aménagements sur les aires d'accueil et les sentiers

	Aire d'accueil	Communes	Echelle de satisfaction (de 1=pas satisfaisant à 5=parfait, rien est à changer)				
			1	2	3	4	5
Montagne Pelée			1	2	3	4	5
1	Aileron (1 ^{er} refuge)	Ajoupa Bouillon					
2	Départ de Beauséjour	Grand Rivière					
3	Départ de Macouba	Macouba					
4	2 ^{ème} refuge	Le Prêcheur					
5	3 ^{ème} refuge						
6	Départ de Grande Savane						
Pitons du Carbet			1	2	3	4	5
1	Rond-Point de l'encens	Sainte-Marie					
2	« les sources de pérou »/ Morne de l'étang						
3	Reculée et Ferme St-Jacques / « croisée des quatre »						
4	Piton Laroche / Morne Palmiste	Marigot					
5	Départ de Carabin pour Morne Jacob	Le Lorrain					
6	Duchesnetaux	Gros-Morne					
7	entre Morne des roseaux et Morne du Lorrain (est) / Morne Bellevue						
8	Cœur Bouliki	Saint Joseph					
9	la Donis	Fort de France					
10	Absalon						
11	l'Alma	Fort-de-France et Fond-Saint-Denis					
12	Saut Gendarme Deux-Choux (cascade)	Fond-Saint-Denis					
13	Plateau Boucher						
14	Départ Trace des Jésuites	Morne-Rouge					
15	Départ de Savane Petit sur crête du Cornan						
16	Départ à Fond Marie-Reine, sainte Cécile						
17	Caplet (ouest)	Morne Vert					
18	Départ de Grand Fond /à Morne Rose	Case-Pilote					
19	Départ à La Démarche	Schoelcher / Case-Pilote					
20	Départ à Verrier (portion du GR)	Bellefontaine					

N° de sentier	Nom du sentier	Commune de départ	Echelle de satisfaction (de 1=pas satisfaisant à 5=rien est à changer)				
			1	2	3	4	5
Montagne Pelée							
19	Montagne Pelée par Grande Savane	Prêcheur					
23, 24, 25	MP par l'Aileron	Ajoupa-Bouillon					
21	MP par Beauséjour (Grand Rivière)	Grand' Rivière					
22	MP par Désile (Macouba)	Macouba					
Pitons du Carbet			1	2	3	4	5
2	La jonction d'Absalon à Plateau Concorde / Démarche –Plateau Concorde	Schoelcher					
3	Morne Rose- Saint-Cyr	Grand-Fond					
7	La jonction du Village Colson à la boucle de Rabuchon (La Boutaud et Trace Oliviers)	Fort-de-France - Saint Joseph					
7	La boucle de Rabuchon	Fort-de-France - Saint Joseph					
10	Circuit d'Absalon	Fort-de-France					
12	Sentier Morne Jacob- Morne la Caillerie (partie du circuit Sainte Cécile)	Morne Rouge					
13	Crête du Cournan	Morne Rouge					
14	Sentier Carabin-Morne Jacob	Le Lorrain					
15	Trace des Jésuites avec jonction du Morne la Caillerie	Morne Rouge					
16	Reculée - Morne Bellevue /une partie du Chemin muletier du Morne des Roseaux (Morne Bellevue- Morne de l'Etang)	Sainte-Marie – Gros Morne					
17	Pérou- Morne de l'Etang	Sainte-Marie					

Annexe IX : grille d'aide à l'analyse paysagère à l'échelle des sites d'accueil en forêt.

Source : Hecht S. (2015), d'après Gernigon C. (2012). **Mémo « Le paysage en forêt »**

Grille d'aide à l'analyse paysagère à l'échelle de la forêt et de ses sites d'accueil

Clés de lecture	Composante (Source d'attrait paysager)	Codes visuels (critère)	Motif ou élément paysager (description)
Structure physique	Relief	géomorphologique	crête, col, morne, piton, planèze, pain de sucre, plateau, falaise, vallée, ravine, gorges, versants, pentes, cratère/ caldeira/dépression
	Végétal	densité	dense ou pas, écran, transparence
		étagement	oui / non, effet de verticalité, ou de tassement
		couleur	vert, bleu, gris, noir, rouge, rose, jaune, marron
		lumière	point d'appel lumineux ou pas
	Structure arborée	rythme et répétition	arbre isolé, haie, alignement, bouquet, arboretum, collection d'arbres
	Aquatique	ligne de fuite	rivière, ruisseau
		point d'appel	tourbière, marais, cascade, mer, océan, source
Minéral	point d'appel	rocher isolé, chaos rocheux, éboulis, falaise, carrière	
Ouverture	largeur/degré	clairière, panorama, prairie, sommet	
Cheminement linéaire	ligne de fuite	allée, sentier, carrefour, route, trace ou piste	
	largeur	largeur du chemin = degré d'ouverture : large, moyenne ou faible	
Gestion forestière	Peuplement forestier	structure (traitement)	futaie régulière, futaie irrégulière, futaie jardinée, "naturelle", taillis, taillis sous futaie...
		composition des essences	nom des essences
		densité	nombre de tige/ha
		essence dominante	nom de l'essence
		présence de sous étage	oui, non
		effet de saisonnalité	faible, la période sèche ou carême atteint peu les forêts humides
	stade d'évolution	semis, fourré, gaulis, perchis, jeune futaie, futaie adulte, vieille futaie	
Sous bois	composition	noms des espèces végétales présentes	
Approche culturelle	Patrimoine historique	construction	vestige, éléments bâti (murets, seuils...)
	Représentations	importance des représentations	illustrations, communication dans la presse, au bord de la route, dans les guides touristiques,
	Image identitaire	élément ponctuel	élément marquant: église, cathédrale, chapelle, La Montagne...
Usages	Aire d'accueil	équipement	ajoupa/carbet, panneaux, signalétique, table-banc, banc, miséricorde, table d'orientation
	Lieu clos	surface	jardins, parc, enclos d'animaux
Ressenti	Perception corporelle	adjectifs descriptifs	ressourçant, apaisant, vivifiant, rafraichissant, mystérieux, fantasmagorique...
		l'ouïe	sonore, bruyant, chant des oiseaux, vent dans les feuilles, bruit d'animaux
		le toucher	humide, doux, mousseux, rapeux
		l'odorat	odorant, odeur de sous bois, odeur de fleurs, malodorant

Annexe X : tableau pour une lecture et un travail paysager à l'échelle de la forêt et de ses sites paysagers

Gernigon C. (2012). **Mémo « Le paysage en forêt » : éléments paysagers caractéristiques**

Mémo

« Le paysage en forêt »

**Eléments paysagers caractéristiques,
pour une lecture et un travail paysager à l'échelle de la forêt et de ses sites paysagers**

Source d'attrait paysager	Motif répété ou élément paysager isolé	Nature ou localisation d'une lisière
Relief	Versant, vallon, combe, gorges Colline, mont, plateau, falaise Rebord de plateau, crête, col, doline...	Changement brusque d'un modelé de relief
Peuplement forestier	Structure, composition en essences, densité, Essence dominante/rare d'un étage du peuplement Présence ou absence de sous étage Floraison (éphémère / saisonnier)	Contours des zones en régénération Changement marqué de hauteur du peuplement Apparition / disparition d'une essence dominante
Arbre	Arbre isolé, structure de haie ou alignement, Verger, arboretum, autre collection d'arbres	Abords de la structure arborée
Ouverture	Clairière, panorama, prairie, autre perspective visuelle	Au contact de l'espace ouvert
Eau	Lac, étang, mare, tourbière, marais, source, puits Fleuve, rivière, ruisseau, cascade, chute, canal, bief Lagune, mer ou océan...	Rives de la zone humide
Roche	Rocher isolé, chaos rocheux, éboulis, falaise, grotte, carrière...	Abords de la zone rocheuse, de l'affleurement
Construction	Patrimoine architectural, vestige historique ou archéologique Autre élément de patrimoine bâti (muret, seuils...)	Abords de la construction ou du réseau de constructions
Lieu clos	Parc, jardin, enclos d'animaux, autre lieu clos	Limite intérieure et/ou extérieure de l'enclos
Cheminement linéaire	Allée, sentier, carrefour, route, piste...	Au contact du cheminement ou de l'équipement

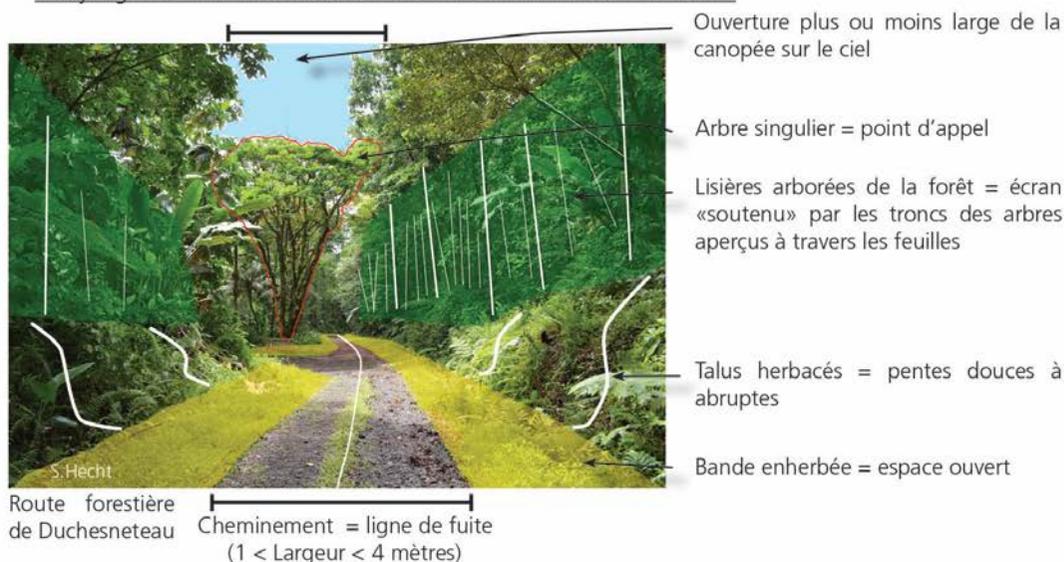
Annexe XI : Planche d'analyse d'un cheminement en forêt.

Source : Hecht S. (2015)



1.2.2. Depuis les cheminements

Analyse générale d'un cheminement à travers la forêt : la route forestière



La forêt se découvre principalement depuis les voies qui y accèdent. Trois types de cheminements peuvent être empruntés à travers les deux massifs : la route nationale ou départementale, la route forestière et le sentier pédestre ou trace. Ces cheminements se distinguent selon leurs usages, leurs dimensions, leurs lisières et leur revêtement. Le tracé rectiligne ou sinueux modifie le champ de vision ce qui influence la perception de la forêt.

Le massif de la Montagne Pelée en lui même est desservi par quatre sentiers. La Réserve Biologique Intégrale (RBI) restreint l'accès à cette forêt pour la protéger. Les sentiers sont pentus, plutôt en prairie d'altitude, deux d'entre eux traversent néanmoins la forêt hygrophile. Il n'existe pas de route forestière sur la Montagne Pelée.

Le massif des Pitons du Carbet est irrigué par la route nationale n°3, communément appelé la route de la Trace, et la RD1. Celles-ci permettent une première découverte de la forêt hygrophile à l'allure de la voiture. Plus d'une dizaine de sentiers ouverts au public parcourent le massif des Pitons du Carbet (protégé aussi, en partie, par une RBI). Ces sentiers sont sinueux, pentus, sur des lignes de crêtes ou sur des pentes, sous couvert forestier ou en espaces ouverts. Les usagers peuvent observer et profiter pleinement des richesses de la forêt, à l'allure de la marche. Les routes forestières peuvent être utilisées pour une partie d'un itinéraire de randonnée, mais sa principale fonction est l'accès aux parcelles d'exploitations forestières. Cependant toutes les parcelles ne sont pas accessibles par ces routes du fait de la topographie escarpée du massif.



Annexe XII : définition des entités et des sous entités paysagères sur la forêt des Volcans de Martinique

Source : Hecht S. (2015)

● ● ● Définition des entités paysagères



Une entité paysagère est, à une échelle d'analyse donnée, une portion d'un territoire présentant des caractéristiques paysagères distinctes découlant de la perception, de l'organisation et de l'évolution des éléments suivants : morphologie, relief, occupation du sol, organisation du bâti, nature et qualité des horizons, organisation du réseau hydrographique. Ces caractéristiques l'identifient et la différencient des entités paysagères contiguës, en lui donnant sa propre logique paysagère.

Cette portion d'espace correspond à un premier niveau de subdivision d'un territoire d'étude, tel qu'un massif forestier. Le terme « entité paysagère » est utilisé préférentiellement pour l'analyse des paysages forestiers, de manière à les différencier des « unités paysagères » identifiées à une échelle départementale dans les Atlas de paysage.

Les entités proposées suivent le découpage des unités de l'Atlas des paysages. Néanmoins, des précisions sont apportées pour décrire les entités notamment sur la nature et la qualité des horizons.

Le découpage de l'unité « 2.1. Les Pitons boisés du Carbet du Morné Jacob » semble nécessaire au vu du nombre de sites d'accueil concernés par celle-ci. Trois entités sont définies :

- **Les pentes boisées du Morné Jacob :**
 - Sous-entité en hauteur: La Palourde, Morné des Roseaux, Piton Laroche,
 - Sous-entité cœur de forêt : Reculée, Rond-point de l'Encens, Croisée des 4, Duchesneteau
- **Pied des pitons boisés :** Traces des jésuites, Alma, Plateau Boucher, Saut Gendarme, Caplet
- **Aux contreforts des pitons en lisière péri-urbaine :**
 - Sous entité aménagée : Absalon, la Donis, Bouliki
 - Sous entité moins aménagée : Morné Césaire, La Discorde

Annexe XIII : Exemple d'analyse d'une entité sur le massif de la Montagne Pelée

Source : Hecht S. (2015)

2.4. Le sommet de la Montagne Pelée

Le sommet de la Montagne Pelée culminant à 1 395 m d'altitude au nord de la Martinique est caractérisé par :

- Sa végétation rase de savane d'altitude,
- Les pentes complexes,
- La dépression (la caldeira) à la morphologie complexe,
- Un sommet ouvrant de vues larges par temps clair et recevant de plein fouet les vents d'est chargés d'humidité,
- Une des randonnées majeures de la Martinique.

L'entité en plus caractérisé par :

- Des horizons de grande qualité paysagère : vues panoramiques ouvertes et dégagées par temps clair.

Panorama depuis l'Aïleron sur la commune du Morne-Rouge et les Pitons du Carbet au loin



Carbet et vue sur l'Aïleron



2e refuge dans la prairie d'altitude



3e refuge dans la bume



Site de l'Aïleron, parking et bâtiment du restaurant/snack.



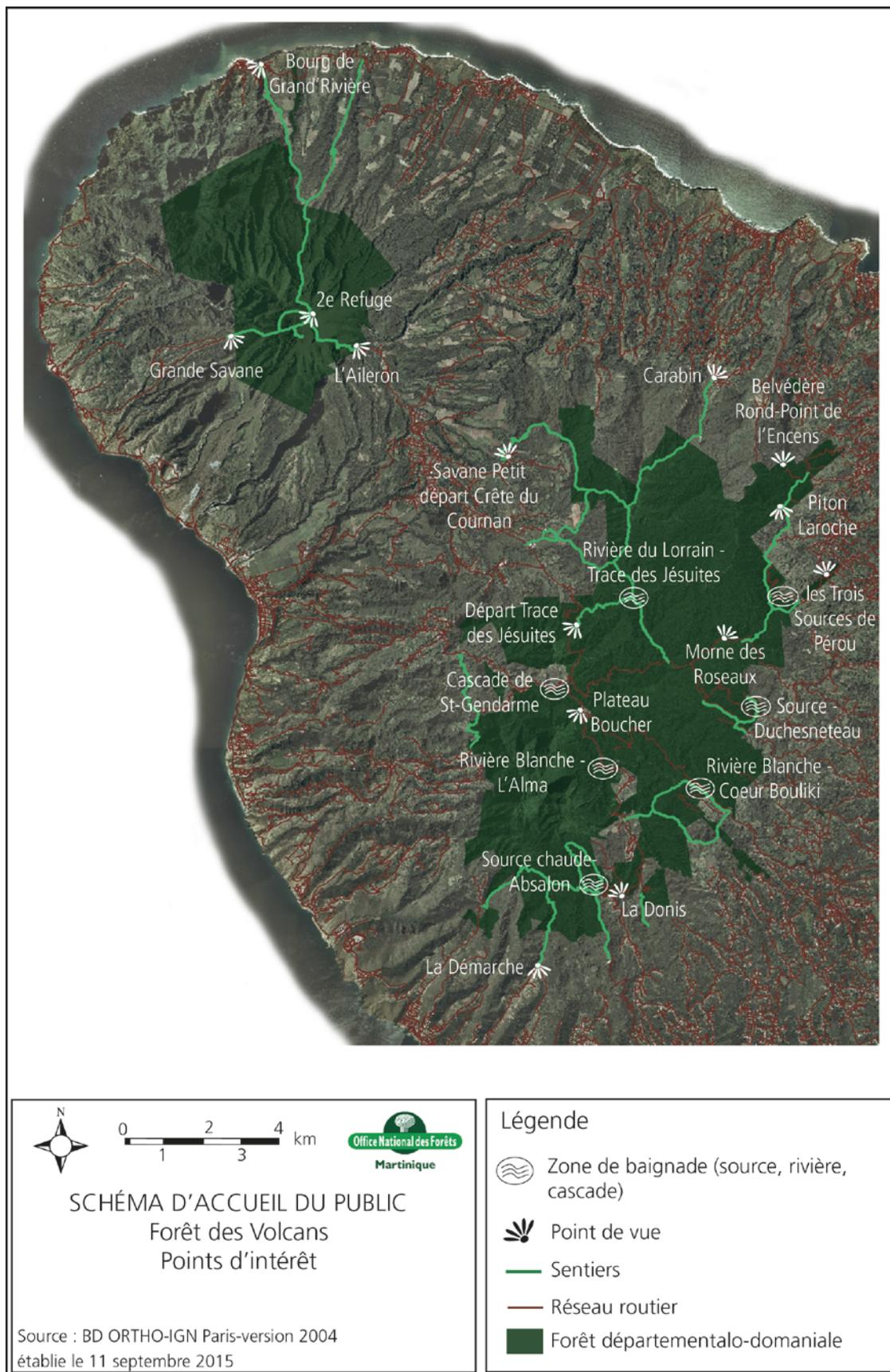
L'Aïleron, porte d'entrée de la Montagne Pelée est comprise dans cette unité mais la vue se porte principalement sur l'unité de la plaine du Morne-Rouge et sur les Pitons du Carbet. On peut apercevoir aussi les deux côtes caraïbe et atlantique par temps clair. En montant

Le deuxième refuge situé au bord de la Caldeira est en zone ouverte, dans une prairie face aux monuments volcaniques.

Le troisième refuge est lové dans les chaos rocheux et la végétation basse mais abondante.

Annexe XIV : carte de localisation des points d'intérêt paysager

Source : Hecht S. (2015)





Diplôme : Ingénieur en paysage
Spécialité : paysage
Spécialisation / option : Ingénierie des Territoires
Enseignant référent : Sébastien Caillault

Auteur(s) : Suzelle Hecht

Date de naissance : 03/02/1990

Nb pages : 40

Annexe(s) : 14

Année de soutenance : 2015

Organisme d'accueil : ONF Martinique

Adresse :

78, route de Moutte, 97200 Fort-de-France

Maître de stage : Yvonne Remy

Titre français :

Quelle place pour le paysage dans l'élaboration d'un schéma d'accueil du public en forêt ?

Cas de la forêt départementalo-domaniale de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet en Martinique.

Titre anglais : Which place for the landscape in the elaboration of planning document for the public in the forest ?

Case of public forests of Montagne Pelée and Pitons du Carbet in Martinique.

Résumé (1600 caractères maximum) :

La forêt des Volcans de Martinique se répartit sur deux massifs forestiers : la forêt départementalo-domaniale (FDD) de la Montagne Pelée et la FDD des Pitons du Carbet. La localisation, l'histoire, la géomorphologie et la biodiversité de ce territoire en font des paysages originaux et emblématiques mais peu valorisés. Une démarche de labellisation « Forêt d'Exception » a donc été entamée en 2012, rassemblant les acteurs locaux, pour valoriser ce patrimoine forestier. La principale orientation stratégique est portée sur l'accueil du public pour faire de ces massifs un des leviers du tourisme vert en Martinique. Par ailleurs l'offre d'accueil est vieillissante et ne correspond plus aux attentes des usagers. Ainsi, en concertation avec les acteurs du territoire, la conception du schéma d'accueil du public en forêt des Volcans de Martinique a été lancée.

L'objectif du schéma d'accueil du public en forêt des Volcans est de tenir compte du paysage à toutes les étapes de construction afin de conserver et de valoriser l'identité des lieux en termes d'aménagement.

A cette fin, le travail a été d'abord de constater et d'analyser ce qui a pu se faire dans les autres schémas d'accueil pour connaître les éléments à récolter sur le terrain. Il est alors apparu que, malgré l'existence d'un guide pour cadrer l'élaboration d'un schéma d'accueil, chaque schéma réalisé ne présente pas le paysage de manière égale.

Ainsi ce mémoire montre comment le paysage fait partie intégrante du schéma d'accueil, en détaillant les étapes de travail et en proposant une méthodologie de récolte de données sur le terrain qui puisse être réutilisée pour d'autres schémas d'accueil.

Abstract :

The "Martinique Volcanoes Forest" is spread over two forests: the Montagne Pelée and Pitons du Carbet public forests. The location, history, geomorphology and biodiversity of this area make it original and iconic landscapes but undervalued. A labeling approach "Exceptional Forest" (Forêt d'Exception®) is started in 2012, by bringing together local stakeholders to promote this forest heritage. Public reception is the main strategic focus, in order to make these forests a leverage for green tourism in Martinique. Furthermore facilities in the forest are aging and no longer meet the users' expectations of users. So, in coordination with local actors, the planning document of public access in the Volcanoes' Martinique forest starts.

The objective of the Volcanoes forest public access planning document is to consider the landscape in all stages of construction to maintain and enhance the identity of the premises in terms of development.

To this purpose, the work was first to observe and analyze what has been done in other planning documents in order to find the items to be collected during the field stage. It then appeared that despite the existence of a guide for the development of such a planning document, all of the finalized works had a different place for the landscape.

Thus this paper shows how the landscape is part of welcoming of visitors, detailing the stages of labor and proposing a methodology for data collection on the field that can be reused for other planning documents.

Mots-clés : schéma d'accueil du public, forêt des Volcans, paysage, grille d'analyse, Martinique

Key Words: planning document for public access to the forest, Volcanoes' forest, landscape, analysis grid, Martinique